

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71^a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461
RÉDACTION : - Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

L'immunité est accordée aux témoins

LE CANAL DE LA
BAIE GEORGIENNE

AYONS L'OEIL SUR OTTAWA

Le scandale de Québec ne doit pas faire oublier toutes les autres questions. C'est l'un des dangers des crises politiques. Pendant que le public surexcité porte toute son attention sur un point, il ne s'aperçoit pas qu'on le filote de l'autre. Les paniques sont les jours glorieux des voleurs à la tire.

Avant sa dernière vente, le *Herald* signalait aux contribuables de Montréal le danger de se laisser hypnotiser par le tuyau crevé de l'acqueduc. "Keep your eye on Québec" criait-il tous les soirs. Grâce au bon tour que les anciens propriétaires du *Herald* ont joué à leurs acheteurs, tout le monde a les yeux sur Québec. C'est peut-être le temps de dire: Ayez l'oeil sur Ottawa!

Nous avons signalé, dans le discours du trône, l'absence de tout indice des intentions du ministre sur le projet du Canal de la Baie Georgienne. Le ministre des Postes, M. Pelletier, y a fait une sobre allusion dans son discours de mardi. Il a accusé l'opposition de vouloir faire de cette question un atout électoral. Il a annoncé la nomination d'une commission chargée de s'enquérir de la valeur économique du projet et de la possibilité de son exécution.

Le coefficient politique de la question ne compte pas aux yeux des gens sérieux. Si le projet est faisable et susceptible de donner les résultats qu'en attendent ceux qui le préconisent, le gouvernement doit en assurer l'exécution, sans souci des influences électorales.

L'opportunité d'une commission d'étude ne semble guère évidente. Le projet est à l'étude depuis quarante ans. Les ingénieurs de l'Etat ont fait un examen approfondi et complet des données techniques de la construction. Ainsi que M. Monk l'a démontré, toutes les objections ont été victorieusement réfutées.

Quant aux résultats possibles de cette vaste entreprise, pour le commerce, l'agriculture et l'industrie, il semble que les ministres auraient pu facilement se former une opinion depuis longtemps, à l'aide des statistiques générales compilées à Ottawa et des multiples opinions d'experts déjà publiées sur le projet lui-même.

Nous voulons croire que l'intention du ministre est de constituer une commission d'experts, dont le champ d'étude sera circonscrit à la seule recherche des rendements possibles du canal projeté, de lui faire faire rapport dans un délai très prochain. Si cette démarche a pour but de fortifier le gouvernement contre les assauts des intérêts coalisés contre l'exécution du projet, fort bien. Autrement, le public aurait raison de soupçonner les ministres de vouloir saisir un prétexte pour différer leur décision.

Et pourtant, le temps presse. Nous avons, à maintes reprises, démontré l'urgence de multiplier et de faciliter les communications entre l'Ouest et l'Est et d'établir des voies de transport, par eau et par terre, qui favorisent le commerce et les ports canadiens.

La *Gazette* publiait, lundi, les grandes lignes d'un projet américain, dont le sénateur Townsend, du Michigan, s'est constitué le protagoniste ardent.

Ce projet consisterait à internationaliser définitivement la voie du Saint-Laurent en la faisant canaliser de Duluth à Montréal, à une profondeur suffisante pour les paquebots transatlantiques. Ces travaux seraient exécutés à frais communs par la Canada et les Etats-Unis.

La Commission des Eaux internationales serait d'ores et déjà saisie de ce projet. Interrogé à cet égard, le principal représentant du Canada dans cette commission, M. Casgrain, a refusé d'exprimer une opinion quelconque et de donner tout renseignement.

Que le projet soit déjà soumis à la Commission ou non, on peut être certain que c'est là l'unique obstacle réel à la construction du Canal de la Baie Georgienne.

En d'autres termes, ce sont les intérêts américains qui s'opposent à ce que le Canada tire tout le parti possible des avantages que la nature lui offre pour le trafic de l'Ouest à l'Est.

Nous avons contre nous l'énorme inconvénient de la fermeture de nos voies fluviales, en hiver. Cet inconvénient serait racheté dans une large mesure par l'avantage inappréciable que nous offrirait, pendant sept mois de l'année, la navigation du Saint-Laurent, si le gouvernement impérial ne nous avait fait perdre cet atout en concédant aux Américains, à perpétuité, la libre navigation du fleuve que nos orateurs et nos rhétoriciens appellent si fausement "notre fleuve national". Cette liberté s'étend à tout le cours du Saint-Laurent, même en pleine terre canadienne.

Le bassin de l'Ottawa est, au contraire, bien à nous. En faisant du canal de la Baie Georgienne la grande voie de navigation intérieure, nous reprendrions une partie notable des avantages que la diplomatie impériale nous a fait perdre. Il nous en coûterait, il est vrai, cent trente à cent cinquante millions. Ce ne serait pas, du reste, le premier ni le dernier sacrifice que nous aurait coûté "l'association impériale"; mais au moins, nous aurions la satisfaction de savoir que, pour une fois, le sacrifice profite au Canada.

Ce placement vaudrait assurément mieux que de partager avec les Etats-Unis le coût de l'entreprise que favorise le sénateur Townsend. D'abord, il semble acquis que notre quote-part de la mise de fonds nécessaire à l'exécution du projet américain égalerait, s'il ne le dépassait, le coût total de la canalisation des bassins de l'Ottawa et de la Rivière-des-Français.

Et puis, l'entreprise terminée, le Canada resterait l'associé, secondaire, le *junior partner*, d'une entreprise dont les bénéfices se partageraient, qu'on en soit certain, dans la proportion des intérêts, de l'influence et de la force des deux nations associées.

Nous n'avons jamais donné dans le travers des jingos canadiens, qui crient au loup chaque fois que les Etats-Unis entrent en scène. Le Canada peut, en général, compter sur la loyauté des Américains autant que sur celle des Anglais, des Français ou de toute autre nation. Nos voisins respectent nos droits dans la mesure où leurs intérêts n'en souffriraient pas notablement. Mais attendre davantage serait folie pure; et escompter le bon vouloir des autorités impériales pour brider les ambitions yankees serait d'une naïveté non moins ridicule.

Dans une interview que nous publions aujourd'hui, M. Frigon signale un fait intéressant: les partisans du projet pro-américain et les adversaires de l'entreprise nationale se recrutent presque tous dans les serres-chaudes du jingoisme impérialiste — à Toronto et dans les milieux ontariens où l'on crie, il y a trois ans: "No truck and trade with the Yankees!" — "For which flag shall we stand?"

Ce n'est pas la première ni la dernière fois que cette inconséquence se manifeste. Lorsque J. J. Hill opéra sa razzia sur un certain nombre de chemins de fer de l'Ouest, il trouva ses principaux auxiliaires parmi les plus zélés défenseurs de la Couronne et de l'Empire, à Winnipeg comme à Ottawa.

Quel dommage qu'une bonne organisation de dictaphones ne nous ait pas conservé le récit des entretiens intimes échangés entre les agents du magnat américain et leurs complices du parlement fédéral et de la Législature du Manitoba!

En tout cas, la publication des visées américaines doit suffire à faire comprendre à tout Canadien soucieux des intérêts supérieurs du pays que la construction du Canal de la Baie Georgienne est plus qu'une "question d'affaires": c'est un problème d'ordre national de la plus haute importance et d'une urgence extrême... et véritable.

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR.

OUI OU NON ?

Répondez oui ou non ! a-t-on crié, devant le Conseil législatif, à MM. Nichols et MacNab, et comme les deux journalistes ripostaient qu'ils ne pouvaient répondre ni oui, ni non, certain conseiller a paru fort indigné.

Et son indignation s'est immédiatement communiquée à tel journaliste d'esprit extra lucide qui ne s'imaginait pas qu'on puisse hésiter à répondre un oui ou un non.

Où ou non, n'est-ce pas assez clair ? Une chose est ou n'est pas : pourquoi ces journalistes hésitaient-ils ? Oui ou non, cela suffit à tout le monde...

—Voire, comme dit l'autre. J'ai souvenir qu'un jour, dans mon pays, Cornélius étant harcelé par un bon Canadien qui lui posait je ne sais plus quelle ennuyeuse question, cherchait à s'expliquer et à distinguer.

—Répondez oui ou non ! criaient l'interrompue, qui croyait avoir le dessus du fer ; répondez oui ou non. C'est facile, ça ; pas besoin d'être avocat pour répondre oui ou non !

—Répondez oui ou non, répétaient, emballés, les amis de l'interrompue.

Vous trouvez que c'est si facile que ça, jeta, un éclair dans les yeux et la criait au vent, le maître tribun. Eh ! bien, nous allons voir !

Et, dans le silence qui soudain s'était fait, les yeux dans les yeux de son interlocuteur qu'il pointait de l'index, à demi penché sur la barre de l'estrade, Cornélius cria :

—Dites donc, l'amie, êtes-vous aussi bête que vous en avez l'air ? Répondez oui ou non !

Le malheureux s'effondra, tandis qu'un immense éclat de rire se couvrait jusqu'aux larmes l'auditoire convulsé.

H. BLONVILLE.

ELIGIBILITE
MUNICIPALE

Le cens d'éligibilité des candidats à la mairie et à l'échevinage a été aboli par les amendements à la charte du 3 avril 1912, qui édictaient que "nul ne pourra être mis en nomination s'il n'a résidé dans la cité durant le cours de l'année précédente le jour de la mise en nomination".

Cet article n'aurait jamais été mis en vigueur, puisque les nombreux amendements, adoptés mais non sanctionnés, disent qu'il faut avoir résidé dans la cité "pendant six mois au cours de l'année précédente la mise en nomination".

Faut-il entendre par année celle du calendrier, du 1er janvier au 31 décembre, ou les douze mois précédant le 1er janvier d'avril, nouvelle date des élections ?

La charte de 1899 était très claire ; elle disait qu'il faut avoir résidé dans la ville durant tout le cours de l'année précédant immédiatement le jour de la mise en nomination. Dans l'amendement de 1912, on a omis ou biffé les mots tout et immédiatement, et l'on constate la même omission dans les amendements de cette année.

On peut dire que l'emploi du mot durant au lieu du mot pendant règle la question. Mais ce n'est pas si sûr, agents d'immobles et des avocats, during qui veut dire tout aussi bien pendant que durant. De sorte qu'on n'est plus du tout certain qu'il ne suffise pas d'avoir eu son domicile en ville pendant un moment quelconque des six mois du commencement de 1913, pour avoir le droit de se présenter à la mairie ou à l'échevinage.

Il y a, dans cette rédaction, un beau nid à chicanes. On avait proposé un autre amendement pour permettre à des personnes qui auraient été maire ou échevins remarquables de se présenter quoi que dormant et mangeant en dehors des limites de la Ville.

On pensait en effet qu'on est plus intéressé aux affaires d'une municipalité où l'on gagne sa vie qu'à celles d'un territoire où l'on a son toit.

L'Assemblée législative partagea cette manière de voir, mais le Conseil législatif a plus de sagesse et il a biffé les quelques mots qui réglaient le point.

Fred. PELLETIER.

LE FOND DU CONFLIT

M. Beck a déclaré hier que c'est l'affaire du Tramway qui fut la cause initiale de l'enquête qui se poursuit actuellement à Québec.

C'est un point que nous avons indiqué dès notre premier extra, mardi soir.

Nos lecteurs savaient également depuis longtemps que c'est l'ancien rédacteur en chef du *Herald* qui a provoqué l'intervention de l'Agence Burns.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

LES ÉPIS

Poésies fugitives et petits poèmes par
Pamphile Lemay

Pionnier de la poésie canadienne, M. Pamphile Le May, au cours d'une longue carrière, a fait mûrir bien des moissons, il a coupé à la faucille des gerbes odorantes et chargé des chars qui dévalaient des coteaux et sonnaient joyeusement sur les batteries de sa grange. À la fin de sa carrière, il s'attarde encore au milieu de champs familiers, il visite de vieilles meules, il trouve des pailles moins chargées de graines à certaines gerbes, et il les arrache, il trouve encore des coques ensoleillées qui produisent du bruit d'automne, et il le moissonne en hâte. Il nous présente aujourd'hui un choix d'épisodes cueillis jadis, mais épurés de sa main patiente, et mêlés à des épis nouveaux.

M. Pamphile Le May, véritable poète par l'émotion sincère, par l'accent chrétien, par l'amour du terroir, n'a pas eu le temps de consacrer à son art ses journées et ses veilles. Il a été pris par des besoins plus utiles. Il a dû élever ces poèmes vivants que sont les enfants et les aider à faire leur chemin dans la vie.

M. Pamphile Le May ne peut donc être un Virgile qui écrivait vingt vers tous les matins et passait le reste du jour à élaguer, à changer, à trouver le mot plus juste, plus ému, plus original. Pour arriver à l'originalité transcendante, pour fuir toute paraphrase trépanante, pour se ramasser, pour éviter les rimes en épithètes, pour enfermer en chaque mot la quintessence de la poésie, il faut du temps, un labeur patient, une longue culture qui a manqué à la plupart de nos artistes.

Quand M. Pamphile Le May commença à écrire, on attachait encore beaucoup trop d'importance aux phrases et aux alliances de mots tirés des bons auteurs, mais ouvert comme il l'est aux choses de son art, notre poète a senti le besoin de se renouveler, et certaines pièces de ce recueil marquent, au point de vue de la souplesse du rythme et même de l'originalité une évolution remarquable.

Nous avons affaire à un poète de bonne foi, qui a toujours quelque chose à nous dire, quelque émotion sincère à nous communiquer. Pas de recherche, pas de préciosité, pas d'emphase en ces vers. Ce sont les spectacles de la campagne canadienne qui inspirent le plus heureusement notre poète. Il aime les pins :

O vieux pins embourbés qui chantez à la brise,
Debout, sur les coteaux, comme de fiers
Étants,
J'aime la nudité de votre écorce grise,
J'aime vos bras tendus vers les gouttières
(bénignes)

Vous étiez avant moi sur la rive où je pleure
Et quand j'aurai quitté ce monde que
J'aurai quitté ce monde que
Vous chiez encore avec les océans,
Avec l'homme immortel qu'un souffle
Pulvérisé.

Notre trouvère — c'est le mot qu'affectionne M. Pamphile Le May, comme d'autres affectionnent le mot barde — se sent à l'étroit dans la cité de Champlain :

Il me fallait l'odeur du foin qui se dessèche
Sur le sol où passe la faux,
L'odeur du trèfle mûr que flattaient dans
En hennissant, les fiers chevaux. (la crèche)

De la fennaison, il a noté les scènes les plus fraîches et les plus poétiques :

Le fermier matinal, portant sur son épaule
La faux d'acier luisant et la fourche de
(saule) ...

Pour affiler sa lame
Que le silex entoure
Un faucheur s'est dressé.
Il a pris toute humide,
Dans le vase limpide,
La pierre au rude grain,
Et d'une main précise
Sur l'acier qu'il aiguise
La promesse grand train.
Et le long des clôtures
Les pesantes voitures
Que traînent les bœufs roux
Amènent à la grange,
Le foin mûr qui s'effrange,
Aux épiques du bœuf.

M. Le May connaît bien les usages qui passent de mode, il nous a donné des brayeurs et une brayeur vus et hauts en couleur. Sa débâcle me semble longue et gâtée par des scènes d'amour tragique et des idylles où l'on pourrait souhaiter plus de légèreté de touche.

Cette débâcle figurait dans un poème de longue haleine où s'expliquaient sans doute ces intrigues d'amour qui deviennent difficiles à comprendre dans le même morceau détaché de son cadre.

Le poète a été particulièrement heureux dans les scènes de la vie sauvage. Il a su attraper la couleur locale, voyez *Ireuna la Huronne* :

Ounis est un chasseur. Il voit, dans son
L'ours brun de la forêt et l'outarde des
(grèves).
Il voit des crânes nus et du sang dans ses
(rives),
Car il est un guerrier, un fils de sagesse,

LA CONFERENCE
DE M. GAUVREAU

On trouvera dans une autre page la dernière partie de l'importante conférence donnée par M. Gauvreau sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

C'est une pièce extrêmement intéressante et qui mérite d'être lue avec soin. On y verra ce que peut faire pour la solution d'un problème aigu le prêtre, le médecin et la mère canadienne.

LES AGENTS DE BURNS
NE SERONT PAS MOLESTES

LA CHAMBRE DISCUTE LE BUDGET

Québec, 30 — Journée plus calme. A la commission d'enquête de l'Assemblée on procède le plus rapidement possible. M. Bernier se fait remplacer par M. Laverne. On entend M. Beck qui raconte, en se basant sur ses notes, ce qu'il a entendu des propos de quelques législateurs mis en appétit par les méthodes d'affaires de l'Agence Burns, agissant sous le masque d'entrepreneurs américains. M. Perron pousse une pointe dans l'organisation, découvre que c'est M. Beck lui-même qui a eu l'idée de faire surveiller la Législature et que M. Lorne McGibbon à qui il s'en est ouvert, s'est chargé des frais. Cela amènera peut-être M. McGibbon devant la commission.

On permet d'abord la question ajournée à une heure, touchant la conversation de M. Bérard après le départ de M. Mousseau, à laquelle M. Beck assistait par dictaphone, mais on en refuse une autre lors d'une troisième entrevue, bien que M. Tellier soutienne qu'elle devrait être permise, parce que cette entrevue est la suite logique de la précédente à laquelle M. Mousseau vint.

Vers neuf heures M. Perron assaisonne ses objections d'une solennelle protestation de son désir de tout savoir et d'avoir une enquête complète, sans qu'il lui préfère se retirer de la vie publique ! On l'écoute avec une certaine surprise. Puis un peu plus tard, M. Perron soulève indirectement le préjugé de race en interrogeant M. Beck sur les commentaires de M. Mousseau à propos des députés anglais et des autres, ce qui amène une protestation de M. Maréchal et une assez vive passe d'armes entre les deux, à laquelle le président met fin.

M. Beck continue son récit qui contient plusieurs détails amusants, entre autres l'invitation de M. Hyland à M. Mousseau d'admirer l'appareil nouveau de téléphone automatique qui n'était rien autre chose que le dictaphone.

Tout à coup la rumeur se répand que les membres de l'Agence Burns sont arrivés au Frontenac. Course au téléphone et même au Château pour vérifier, et... point de nouvelles, naturellement.

On arrête à l'entrevue du 8 janvier au Frontenac. C'est l'heure d'ajourner. M. Taschereau annonce que le comité siégera lundi matin. Quant à moi, déclare sèchement M. Tellier, je ne viendrai pas, parce qu'il n'y a pas de convoi pour me ramener à temps. De plus il a été entendu en dehors du comité qu'on ne siégerait pas lundi matin.

Personne n'a envie de venir, remarque M. Perron.

Alors qu'est-ce que signifie l'ajournement à lundi matin ? Est-ce une proposition comique ? Et sur cette observation le comité ajourne à lundi soir.

A l'Assemblée, séance plutôt calme, bien qu'importante par la décision du gouvernement d'accorder le saut-conduit demandé pour les témoins dans la mesure où la Législature peut l'accorder, et par la décision de l'orateur déclarant irrégulière, hors d'ordre, la motion de M. Laverne refusant d'accepter la démission de M. Mousseau jusqu'à ce que la commission d'enquête sur les accusations le concernant, ait fait rapport.

On trouvera ces deux pièces plus loin.

En proposant d'accorder le saut-conduit demandé le premier ministre dit simplement qu'il n'a trouvé aucun précédent dans la loi des autres pays, mais qu'il ne veut pas qu'il soit dit que le gouvernement a mis des entraves aux procédures.

M. Tellier approuve la proposition du gouvernement où elle devra s'appliquer. Seulement la Chambre doit se rendre compte que cette immunité ne couvre que les lois qui sont de la juridiction de cette Législature. Et il se demande si le gouvernement ne pourrait pas demander à l'autorité fédérale des saut-conduits d'une portée plus générale. N'ayant pas eu le temps d'étudier la question, il n'a point d'idée déterminée sur la question, mais il est porté à croire que d'autres lois que celles de juridiction provinciale peuvent avoir été enfreintes et il aimerait bien à avoir l'opinion du procureur général sur ce point.

Le premier ministre répond d'abord que le gouvernement a accordé tout ce qu'on a demandé, puis si les directeurs du "Mail" ne sont pas satisfaits, c'est à eux de s'adresser ailleurs. Et il ajoute qu'il ne croit pas qu'Ottawa puisse accorder de saut-conduit en matière criminelle.

M. Laverne félicite le gouvernement de sa décision. Il croit le saut-conduit assez large. Seulement l'objection soulevée hier par M. Perron, à propos de sa motion concernant la démission de M. Mousseau, à savoir, que la Législature ne peut prendre de décision contraire à la loi, veut peut-être également dans ce cas.

Le premier ministre répond que la Législature ne va pas à l'encontre de la loi, qu'elle engage seulement sa parole.

La résolution est adoptée.

L'orateur décide ensuite que la motion de M. Laverne concernant la démission de M. Mousseau, est hors d'ordre. M. Gault en appelle de cette décision, qui est maintenue par un vote de 27 à 11.

Et la Chambre passe à l'étude des crédits. Une bonne partie de la discussion roule sur les crédits pour l'agriculture. Elle se fait d'un ton modéré et parfois badin. Pendant que M. Sauvé parle, M. D'Anteuil cherche quelques documents dans son pupitre, ce qui fait dire à M. Prévost que ce n'est pas le temps de faire le ménage, et à M. Sauvé, que la coutume à la campagne est au contraire de commencer le ménage le vendredi. M. Sauvé obtient la promesse d'une subvention de \$300 pour l'enseignement ménager à Saint-Benoît. Puis il fait la part de mérite d'un chacun dans l'encouragement aux écoles d'agriculture en montrant qu'une bonne partie de l'argent donné à cette fin vient d'Ottawa, qui donne une subvention spéciale pour l'agriculture sans que la province ait même songé à la demander.

Encore une bonne petite extravagance dénoncée par M. Bérubé.

On a fait imprimer cinq mille exemplaires d'une brochure illustrée concernant l'emploi de la bouillie soufrée. Cette brochure qui a 86 pages dont deux illustrées en couleur a coûté \$1,400, soit à peu près seize piastres la page. Elle aurait dû coûter au plus de cinq à sept piastres la page, en supposant que l'imprimeur ait été obligé de payer les clichés des trente vignettes demi-ton qu'elle contient, soit au plus sept cents piastres. La différence de sept cents piastres représente un cadeau fait à l'imprimeur à même l'argent voté pour l'agriculture. Cette manière d'encourager l'agriculture n'est pas très recommandable et il est bien sûr que M. Caron s'y prend autrement pour administrer sa terre. Et comme cette largesse a été faite à même la subvention fédérale donnée par un gouvernement conservateur, il est assez naturel que les députés conservateurs de la Législature s'en offusquent un peu. Ils demandent qu'on donne au moins une chance à tous les imprimeurs en invitant la concurrence.

De son côté, M. Prévost trouve que l'appât de M. O.-E. Dallaire, de l'école de l'industrie laitière de Saint-Hyacinthe, loin de s'apaiser, s'aigrit avec l'âge et il s'en amuse avec beaucoup d'esprit.

Pendant qu'on scrute et critique ainsi l'emploi des deniers publics on voit bien que la pensée de quelques-uns est ailleurs. Le premier ministre va de son siège à l'autre chambre s'entretenir tantôt avec M. Robert, de Beauharnois, tantôt avec M. Taschereau, tantôt avec M. Galipeault. M. Perron ne paraît pas de l'après-midi. Il s'entraîne sans doute pour la séance de la commission d'enquête ce soir.

A propos, M. Bernier, de Lévis, a demandé qu'on lui substitue M. Laverne comme membre du comité, et sa motion a été agréée un peu de mauvaise grâce par le gouvernement.

Au Conseil législatif, MM. Pérodeau et Chabais font des déclarations qu'on trouvera ailleurs, et l'on vote le saut-conduit demandé par pétition de M. Nichols présentée par l'hon. M. Némèse Garneau. L'on adopte aussi en troisième lecture le projet de loi concernant les habitations salubres, après quelques commentaires élogieux de MM. Pérodeau et Chabais sur l'initiative et le dévouement du promoteur, le Dr Nadeau.

Jean DUMONT.

Lire en page 2, la lettre

d'Ottawa de M. Georges Pelletier.

LETTRE D'OTTAWA

L'étude des prévisions budgétaires. — Le sous-ministère des affaires navales. — Un écuil.

Ottawa, 30. — La Chambre a commencé cet après-midi l'étude des prévisions budgétaires pour 1915. Le ministre n'a saisi les députés que d'un seul article contentieux du cahier des charges. Aussi la discussion a-t-elle été assez paisible. La plupart des députés étaient absents, et, à certains moments, il y en avait à peine dans la salle des séances, le nombre suffisant pour que la Chambre siégeât. Ce n'est que le début des vendredis peu intéressants.

Pendant un bout de temps, ce soir, la Chambre a parlé marine.

La séance

Dès l'ouverture de la séance, M. Borden donne avis que, mardi prochain, il saisira la députation de résolutions pourvoyant à la nomination de neuf nouveaux sénateurs, pour l'Ouest, dont deux pour le Manitoba, deux pour l'Alberta, deux pour la Saskatchewan et trois pour la Colombie Britannique. A l'heure présente, les quatre provinces de l'Ouest ont en tout quinze représentants à la Chambre haute. Le but de M. Borden, en ajoutant neuf autres, est d'abord d'en donner un total de 24 à tout l'Ouest, tout comme aux Provinces Maritimes, à l'Ontario et au Québec qui en ont chacun vingt-quatre. Le sénat, qui compte à l'heure actuelle 57 membres, en aurait 66. Un autre but de M. Borden, en faisant ces nominations additionnelles, c'est de hâter le jour où la majorité, au sénat comme aux Communes, sera ministérielle. A l'heure présente, les libéraux ont une majorité de 23, au sénat, et cette majorité est en danger d'adoption de bills comme le bill des bonnes routes et le bill naval. Même après l'entrée, à la Chambre haute, de neuf nouveaux sénateurs additionnels, tous ministériels, il va de soi, l'opposition libérale aura encore la majorité, au sénat, mais une majorité restreinte et que la disparition probable de plusieurs des vieux sénateurs libéraux, à brève échéance, changera bientôt en une minorité sans cesse croissante.

L'opposition, aux Communes, n'entend pas laisser la Chambre adopter d'emblée la nomination de sénateurs additionnels, tous conservateurs. Aussi, cet après-midi, M. Laurier demandait-il au ministre quand aura lieu le remaniement de la carte électorale fédérale. M. Borden a répondu que ce bill sera au feuillet de la Chambre dès les premiers jours de février, c'est-à-dire en même temps, presque, que la Chambre discutera l'augmentation du nombre des sénateurs pour l'Ouest. En fait, ce bill y sera inscrit dès lundi, l'avis en a été donné ce soir au secrétaire de la Chambre. On peut s'attendre que, tant aux Communes qu'au sénat, le parti libéral luttera contre ce projet d'augmentation du sénat jusqu'à ce qu'il ait obtenu à peu près le remaniement de la carte électorale qu'il désire avoir. Il devra survenir des incidents intéressants, au cours de ce débat.

Comme la Chambre va passer à l'étude des prévisions budgétaires, MM. Laurier et Borden discutent, pour un moment, la portée des nouvelles résolutions adoptées à la dernière session, d'après quoi, les jeudis et vendredis, personne ne peut empêcher cette étude, par une motion de non-confiance, ou quelque autre procédure que ce soit. Ils s'entendent enfin sur l'interprétation de la règle, et puis, il y a quelques inter-

pellations. Un député libéral du Cap-Breton commence par se plaindre que les organisateurs d'élections, conservateurs en politique, se promettent, le long de la côte du Cap-Breton, à bord d'un remorqueur loué par l'Etat, et qu'il y a tout un chargement de boissons alcooliques à bord de ce navire. Il proteste contre cela. M. Borden dit qu'il ignore la chose, mais promet de la porter à la connaissance de M. Hazen, ministre de la navigation. Il ajoute en badinant : "Ca n'est pas la première fois que de tels voyages se font, il s'en faisait, comme ça, avant nous, et ça se fera encore." — "L'étonnant, c'est qu'il n'y ait pas encore eu de changement," répond M. Laurier, qui rit. — "Il doit y en avoir eu. A tout événement, il y en aura," promet le premier-ministre. Un autre député libéral, de l'île-du-Prince-Édouard, congédie, se plaint que le gouvernement a congédié des cheminots, l'emploi du chemin de fer de l'île, et qu'il ait aussi haussé les taux de transport de 30 à 40 pour cent, sur ce chemin de fer. Il cite même des cas où l'augmentation des taux de transport sur le chemin de fer de l'île, est d'abord de 100 pour cent. M. Borden explique que l'Etat doit administrer ses chemins de fer au point de vue affaires, comme une compagnie ordinaire, qu'il doit faire des recettes raisonnables, qu'il doit s'il a fait hausser les taux de transport sur le chemin de fer de l'île, c'est parce que les frais d'exploitation, le coût du roulement et du matériel de réfection ont augmenté de manière considérable et qu'il a fallu relever les traitements de 25 pour cent en moyenne. Quant aux chemins de fer congédiés, ils étaient inutilisés, trop nombreux. "Si nous voyons que le peuple ne répudie pas la théorie des chemins de fer propriété nationale, dit le ministre, il faut lui prouver qu'ils ne lui sont pas une charge."

Et le service naval?

L'étude des articles inscrits au cahier des charges frappe ensuite un écuil. Il est question de voter \$107,000 pour salaires du sous-ministère des Affaires Navales. M. Maclean, de Halifax, proteste. Il ne veut pas voter un sou, non plus que ses collègues de gauche. M. Maclean remarque que le ministre Borden ne fait rien pour faire obéir la loi du service naval, votée en 1910, que le *Rainbow* est déserté de tous ses matelots, que le *Niobe* reste à son quai depuis des mois et des mois, que les équipages de ces navires sont réduits au minimum, que les marins désertent, que le gouvernement ne fait rien pour reprendre les déserteurs non plus que pour les punir, bref, que la loi de 1910 reste lettre morte et que, cependant, pour faire semblant d'administrer, le gouvernement veut obtenir, en 1914-1915, \$7,000 de plus qu'en 1913-1914. C'est dépenser inutilement de l'argent, c'est dire au public, conclut-il, M. Hazen, le ministre responsable de ce sous-ministère, tente d'expliquer la gauche que, de ces \$107,000, il n'y en a que \$31,000 pour le service naval et la marine, que les autres \$76,000 sont des salaires pour le service hydrographique, la protection des pêcheries, le service radiographique, celui des marées, et le reste. Mais la gauche ne veut rien entendre. M. Laurier s'en mêle. "Si vous n'avez pas l'intention de rappeler la loi navale, pourquoi ne vous occupez-vous pas du recrutement des marins, de la mise en activité des navires?" dit-il. "Et si, par contre, vous êtes en faveur du rappel de cette loi et que vous avez l'intention de voter pour le bill l'espérance, de quelle utilité vous sera cet argent, puisque vous voulez abolir le service? Vous n'avez rien fait pour punir les déserteurs, vous ne vous êtes pas même occupés de les poursuivre, et si vous n'avez pas encouragé les déserteurs de marins, on peut dire que vous ne les avez pas encouragés. Vous ne donnez pas votre attention au service naval, vous n'appliquez pas la loi. Alors, pourquoi voteriez-vous de l'argent pour un service qui n'existe pas, en pratique? Retenez les choses telles qu'elles étaient avant 1910, remettez les services des relevés hydrographiques, des marées, de la radiographie, et celui de la protection des pêcheries sous la direction du ministre de la navigation et des pêcheries, et nous voterons les salaires nécessaires, pas avant."

La discussion se prolonge un temps autour de cet article de \$107,000, et la gauche tient bon. La Chambre passe ensuite à un autre chapitre, et la séance se prolonge assez avant dans la soirée.

Georges PELLETIER.

NOUVELLES REVELATIONS

(Suite de la dernière page)

A LA SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Note de la Rédaction. — A la suite d'un retard dans la transmission télégraphique hier, nous avons dû mettre à l'entrée la dernière partie du compte rendu de nos correspondants, relativement à l'enquête.

Pour l'information de nos lecteurs nous donnons aujourd'hui la fin de ce rapport.

Quand il apprit les rumeurs concernant la Législation à Québec, il en conféra avec le principal propriétaire de l'*"Herald"*, alors M. D. L. McGibbon, qui dit à M. Beck qu'il voulait le décharger de toute responsabilité dans la direction de cette enquête, et si celle-ci était d'intérêt public, il en défrayerait les dépenses. Comme partie de l'organisation, un M. Randall fut engagé comme reporter au *"Herald"*. On lui demanda pourquoi M. Randall fut pris au *"Herald"*. M. Beck répond que cela regardait M. Sampson et Randall. Le but était évidemment de faciliter l'enquête.

Ici M. Perron ajourne ses questions et l'on revient aux entrevues. Le 29 septembre, M. Beck fut appelé par téléphone chez Sampson et y alla. M. Mousseau arriva à 4 heures 30 faire rapport de ce qui se passait à propos du bill 168. On discuta le paragraphe du bill concernant le permis de vendre des liqueurs. M. Mousseau représenta qu'il aurait peut-être des difficultés quant aux pouvoirs demandés de tenir des expositions partout. Là M. Mousseau dit qu'il avait placé le bill entre les mains de M. Bérard, associé du premier ministre. S'il y a d'autres personnes à soigner, je vous le dirai la semaine prochaine, ajouta M. Mousseau. Sampson demanda à M. Mousseau s'il avait fait des arrangements avec M. Bérard et M. Mousseau répondit: Non, je vous assure que non. M. Bérard dit: Dites à M. Bérard que je lui donnerai \$1,000, \$500 comptant, \$500 après. Le nom de M. Mackenzie, trésorier, fut mentionné. M. Mousseau dit: Rien pour lui. M. Mackenzie demanda à M. Beck si M. Mousseau n'a pas dit autre chose de M. Mackenzie. M. Beck répondit qu'il ne s'en souvenait pas. On donna lecture d'une lettre de M. Bérard à M. Beck, datée du 29 septembre, un échec et mentionnant une somme de \$25,000. Mousseau lut cette lettre et remarqua que cela signifiait business. On discuta ensuite les moyens de pousser le bill. Sampson demanda à M. Mousseau s'il croyait qu'il faudrait tenter quelque chose auprès du premier ministre. M. Mousseau répondit qu'il ne le croyait pas et que le moyen d'agir sur M. Gouin, si nécessaire, était de lui représenter que ses amis demandaient le bill, parce qu'il aimait à plaire à ses amis.

M. Sampson parla d'un cadeau au premier ministre. M. Mousseau répondit qu'il ne croyait pas que cela lui servirait.

M. Beck arriva alors à la troisième conversation dont il a été témoin, le 3 décembre 1913 au Château Frontenac. Ceux qui étaient à Québec alors en rapport avec cette affaire étaient: K. L. Bernard, C. S. Maloney, alias Sampson, Alex. Applebee. Ceux-là étaient tous des agences Burns. A ce moment-là il y avait un nommé Carpenter faisant œuvre de policier, sans être de l'agence Burns. George Jacquies à Montréal faisait aussi partie du groupe. Au Frontenac, le détectophone fut installé à la chambre 367. M. Taschereau demanda si l'administration du Frontenac était au fait de cette installation. M. Beck répondit négativement. Le détectophone est une machine qui s'installe dans l'espace de quelques minutes. Il consiste en une boîte de 18 x 12 contenant deux petites batteries électriques auxquelles sont reliés des fils conduisant à des récepteurs que l'on dissimule ici et là, en l'espèce dans les rideaux des fenêtres. La boîte était dans la chambre 367, les récepteurs dans la chambre 369. C'est de là que M. Beck entendit entre MM. Mousseau et Bérard et se retira presque aussitôt.

Ce qui se passa ensuite fut le sujet d'une objection par M. Perron, parce qu'il pouvait impliquer M. Bérard en représentation de M. Bérard par M. Mousseau, après entente préalable à ce sujet fait partie de la conduite que l'on reproche au député de Soulanges. La séance est levée avant que le président donne sa décision.

De M. Bérard par M. Mousseau, après entente préalable à ce sujet fait partie de la conduite que l'on reproche au député de Soulanges. La séance est levée avant que le président donne sa décision.

Georges PELLETIER.

LA DOULEUR LE RENDIT PRESQUE FOU

SOUFFRIT HORRIBLEMENT JUSQU'À CE QU'IL PRIT "FRUIT-A-TIVES".



J. A. CORIVEAU

DRYSDALE, Ont., 15 juin, 1913.

"Je suis teneur de livres à l'endroit indiqué ci-dessus, et à cause du grand bien que j'ai procuré "Fruit-A-Tives" je le recommande de tout cœur à mes clients. Il me fut d'un grand secours, car, il y a environ deux ans j'étais tenu au lit par de fréquentes maux de tête, et une terrible douleur à la base du crâne. La souffrance ne fit que perdre la raison. Les médecins m'attribuèrent que cela ne dégénérât en inflammation du cerveau, mais je pris "Fruit-A-Tives" avec persévérance jusqu'à guérison. J'ai eu à peine de quinze livres depuis que je prends "Fruit-A-Tives", et je crois fermement qu'il m'a sauvé d'une maladie désastreuse."

J. A. CORIVEAU.

Pour les maux de tête, la névralgie, le rhumatisme et autres maladies provenant de l'état impur du sang, "Fruit-A-Tives" est sans prix et infailible.

Soit la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou sur réception du prix de Fruit-A-Tives, Limited, Ottawa.

LA MUSIQUE A MONTREAL

MISCHA ELMAN

Le célèbre violoniste qui vient ici le 6 mars pour se faire entendre en concert à la grande joie des amateurs est certainement un des plus forts violonistes de notre temps. On ne peut dire assez de bien d'Elman, car sa réputation est, maintenant, universelle comme l'Empereur des violonistes. Qu'il suffise de dire que Mischa Elman est un de ceux qui exigent un énorme montant d'argent comme garantie avant de jouer une seule note. La liste de souscription pour ce concert est ouverte chez Archambault.

YSAYE ET GERARDY

Le concert des grands artistes Ysaye et Gerardy, aura lieu le lundi soir, 17 février, à 8 heures, au Théâtre de la Ville. Cette grande soirée de gala, sous le tridistinct patronage de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, promet d'être le plus immense succès dont nous ayons encore été témoins et il faudrait assurément une salle deux fois plus grande que celle du théâtre Princess pour recevoir tous ceux qui voudront entendre le maître des violonistes et le roi des violoncellistes.

Une heureuse nouvelle que nous venons de recevoir: A la demande d'un grand nombre d'amateurs de musique de cette ville les artistes ajouteront à leur programme un magnifique trio. Ce sera l'un des chefs-d'œuvre de Beethoven que nous interpréteront Ysaye, Gerardy et le merveilleux pianiste qui les accompagne, Camille Decres. Jamais jusqu'à ce jour nous n'avons eu ici un ensemble aussi extraordinaire et la seule exécution de ce trio sera l'occasion d'un véritable triomphe.

Les listes de souscription pour ce concert resteront ouvertes jusqu'à jeudi soir aux magasins de musique Wilfrid et Cie Ltee, chez Archambault, dans l'Est. Jeudi soir des avis seront adressés à tous les souscripteurs les informant que le plan est ouvert à leur disposition exclusive samedi de la semaine prochaine. La vente régulière au public s'ouvrira lundi 9 février. Il y aura sans doute une grande course aux souscriptions places et la direction d'assurer d'un service permettant de donner entière satisfaction à tous.

PROCHAIN RECITAL

Le mercredi soir, 4 février prochain, les élèves de Mlle Hortense Bourguignon, donneront à la salle Y.M.C.A., rue Drummond, un grand recital de piano. Quelques artistes distingués ont bien voulu prêter leur concours. Citons, entre autres, M. le professeur J. J. Goulet, violoniste-virtuose.

CONCERT VICTROLA

Le cinquième concert de la série si intéressante donnée chaque mois par la Berliner Gramophone Company, Limited, au Théâtre National, aura lieu demain soir à 8 heures. Ces concerts ont été très populaires cette saison; il y a eu foule chaque fois qu'ils ont été donnés.

Le concert, demain soir, comprendra deux genres de musique. La première partie comprendra des morceaux populaires pour orchestre, exécutés par des musiques militaires et des orchestres célèbres, tels que le corps de musique de Sousa, le corps de musique de la Police de Mexico et le corps de musique de Pryor. La seconde partie comprendra des morceaux populaires, d'opéra et de concert, interprétés par les plus grands artistes du monde, parmi lesquels se trouvent Edmond Clément, le ténor populaire au Canada, Paderewski, le plus grand pianiste du monde, Micha Elman, le fameux violoniste, et Caruso, le plus célèbre ténor du monde.

Un grand intérêt s'attache à ce programme; on aura ici l'occasion de comparer l'œuvre de Paderewski, d'Elman et de De Gorza avec l'exécution de leurs œuvres par ces artistes en personne, car ils vont donner des concerts à Montréal pendant la saison.

Comme toujours, l'entrée de ces concerts est gratuite. On peut se procurer les billets en s'adressant aux magasins de la Berliner Gramophone Company, Limited.

Si nous voulons travailler pour l'avenir, il nous faut travailler dans le présent. Si nous ne sommes pas prêts aujourd'hui, nous ne le serons pas demain. Si nous ne nous sentons pas chez nous dans notre temps et notre place, où Dieu nous a mis pour vivre, pour agir, où et quand trouverons-nous une demeure à notre convenance?

Mgr SPALDING.

LE CONSEIL LEGISLATIF

UNE DEMANDE D'IMMUNITÉ POUR LES TEMOINS DE MM. NICHOLS ET MACNAB.

Le Conseil a adopté le rapport de la première séance du comité d'enquête Bergevin-Bérard, puis il a reçu une requête présentée par l'hon. M. Garneau de la part de MM. Nichols et MacNab demandant l'immunité pour les témoins qu'ils désirent assigner devant ce comité d'enquête.

L'hon. M. Pérodeau a ensuite présenté une motion à l'effet d'accorder aux témoins de MM. Nichols et MacNab le privilège qu'ils réclament. Cette proposition a été adoptée unanimement.

L'hon. M. Pérodeau a ensuite proposé la seconde lecture du bill Taschereau pour aider à la construction de maisons d'habitation dans les cités, villes et villages. Il a expliqué l'objet louable de ce bill par lequel on veut encourager la construction d'habitations salubres et à bon marché pour les classes ouvrières. Il a rendu hommage au Dr Emile Nadeau, de Québec, à qui l'on doit ce projet philanthropique.

L'hon. M. Chapais a dit l'admiration qu'il a pour l'objet louable de ce bill et pour son auteur véritable, le Dr Emile Nadeau. Il a exprimé l'espoir que l'essai que l'on va tenter obtiendra succès.

Le bill a subi sa seconde et sa troisième lectures à l'unanimité.

ON A OFFERT \$200 AU COMMISSAIRE DUPUIS

Interrogé hier après-midi par M. Saint-Germain, à l'enquête municipale sur les expropriations, le commissaire Dupuis a déclaré que M. Chas. Duquette lui avait offert \$200, lors de l'achat par la ville de la propriété Taubert, destinée au Régime d'Éclaircissement, dont il était un des copropriétaires.

UN ROMAN PAR MOIS POUR TROIS SOUS

Voilà l'offre exceptionnelle que le DEVOIR a l'honneur de faire, et dont toutes ses lectrices et tous ses lecteurs voudront profiter. ::

Grâce à des arrangements que le DEVOIR a conclus avec la "Bonne Presse", de Paris, nous offrons à nos lecteurs et abonnés, à un prix moins élevé que la moitié de celui auquel il pourrait être vendu dans le commerce, un roman par mois. Notre offre sera valable dès février.

"La Force de Vaincre"

C'est le titre du premier roman que le DEVOIR offre à des conditions si exceptionnelles qu'elles constituent

UNE REVOLUTION DANS LA LIBRAIRIE

LA FORCE DE VAINCRE se puise dans l'esprit de foi, la fidélité aux devoirs et le don de soi; LA FORCE DE VAINCRE, c'est l'Évangile et la pratique de tout ce qu'il enseigne. Et l'idée a été fort adroitement traduite sur l'élégante et très artistique couverture. L'auteur du roman, M. Edmond Coz, fait mieux qu'amuser : son ouvrage est une thèse, mais par leurs ennemis, leurs souffrances, ses personnages sont vivants, bien près de nous, et leur sort nous intéresse; on ne plane pas dans un petit monde rose et irréel; on se sent près des réalités toujours poignantes de l'existence. LA FORCE DE VAINCRE peut être lu par tout le monde.

CONDITIONS :

Un exemplaire du roman sera livré, à nos bureaux, contre présentation d'une série de six coupons consécutifs détachés du DEVOIR et de trois sous. Ceux qui désirent recevoir le roman par la poste, voudront bien y ajouter trois sous, pour frais de port et d'emballage.

Le premier coupon paraîtra dans le DEVOIR du 2 février. Et la distribution commencera le lundi, 9 février

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., Avocat, 70 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY L.L.B. Avocat et Procureur, Edifice Banque d'Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. — Montréal.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nabuc, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers. West. Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR, Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothé, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

M. TANCREDE PAGNUELO AVOCAT, C. R. (Droit Criminel et Commercial), 289 SAINTE-CATHERINE OUEST (Bâtisse Orphelin). Tél. Up. 4354.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT, Tél. Main 215. — Chambre 82, 97 rue Saint-Jacques.

Residence : 186, Jeanne-Mance, Tél. Est 5972.

GUY VANIER, B. A., L.L.B. AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques, — Chambre 70, Tél. Main 2632.

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

MEDECINS

Dr. M. LEMOYNE 257 SHERBOURGE EST (Pres Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

Diplômé en hygiène Pub. Dr. J. N. CHAUSSE SPECIALITE : Vies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m. 6 à 8 p.m. 428, 1353 Ave. Dolorimier, coin Mont-Royal.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. 844, Moirs Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 35-26

AGENTS

Toutes les maisons ou les fermes, dans les petites villes ou les banlieues où l'on se sert de lampes à pétrole ont besoin de ce merveilleux manchon à lampe et l'achèteront; brûle l'huile de pétrole ordinaire (kérosène), donne une lumière cinq fois plus brillante que l'ampoule électrique. Un fermier a fait \$500.00 en 6 semaines; des centaines gagnent de \$100.00 à \$300.00 par mois. Écrivez tout de suite pour connaître les prix du gros, le territoire à parcourir et pour avoir un manchon d'essai gratuit. Mantle Lamp Co., 817 Edifice Aladdin, Montréal, P. Q., Can.

AGENTS D'ASSURANCES DE-MANDES. Agents demandés par la Royal Exchange, de Londres, Angl. S'adresser à C. W. Rochelleau, Surintendant du Dép't Français, 50, Saint-François-Xavier. Tél. M. 4666.

DIVERS

Des hommes actifs, disposant de quelque cent dollars, trouveront une position avec salaire. Envoyez noms et adresse Casier Postal 98, Bureau de Poste, Montréal.

SERVANTE

On demande une servante pour ouvrage général dans une famille privée. S'adresser 288, 5ème Ave, P.-ville.

A LOUER

Grand magasin à trois étages. Le plus éclairé et le plus convenable de la rue Saint-Paul (Nos 195-198) pour magasin de gros ou manufacturier. Superficie environ 8,000 pieds. S'adresser à J. A. Côté, 74 Marché Bonsecours. Tél. Main 1670. Résidence, Saint-Louis 809.

A LOUER

Sur la rue Des Erables, 3 logements de 4 appartements, et chambre de bain. Possession le premier mai. S'adresser, Louis Bouvier, 582A Ave Papineau. Tél. St-Louis: 1439.

A LOUER

BELLE SUITE DE 4 CHAMBRES avec volets de stores, vestibule et service complet. S'adresser sur les lieux à Jos. C. Bauchamp, gérant de la succession Wilson.

A VENDRE

Sleighs, Sainte-Catherine, berlots, express, bob-sleighs de tous genres pour livraison. Très bon marché chez Ulric Roy & Cie, 1141 Avenue Papineau.

A VENDRE

Un cheval demi-sang ardenais et demi-sang canadien, 5 pieds 2 pouces de haut, pesant 1,500 lbs, beau rouge foncé; bon reproducteur, bien dompté à tous les ouvrages, âgé de 4 ans. S'adresser à Pierre A. Lefebvre, Marie de Monroir, Co. Rouville.

MAGASIN A VENDRE

Un magasin de chapeaux établi depuis 11 ans, avec une bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser au No 738 rue Parc Lafontaine.

PIANO A VENDRE

Un piano carré. Occasion pour communauté. Une chance. S'adresser 183 Marquette.

DOCTEUR

J. Roméo Leduc 90 RACHEL EST

Electrothérapie Rayons X

Traitements spéciaux: Neurasthénie, Epilepsies, Rhumatisme, Rétrécissements, Polys follets. Consultations: de 1 à 3 p.m., et de 7 à 9 p.m.

DENTISTES

Dr. ARTHUR BEAUCHAMP, Chir. dentiste. Tél. Bell Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Tél. Est 414.

Dr Ernest Charron CHIRURGIE DENTISTE 144 rue Saint-Denis. Prés de l'Université. — Laval.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

De GASPE BEAUBIEN Ingénieur - Conseil. Chambre 28 Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs - géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON INGENIEURS CONSEILS Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets Rapports Techniques et Financiers ADRESSE : 56 BEAVER HALL HILL Téléphone Uptown 3868. MONTREAL

ARCHITECTES

LAFFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est. 887, 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

LOTS A VENDRE

A vendre, coin de rue, dans le village de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, superficie au-delà de 18,000 pieds. A cinq minutes de l'église et des écoles, à 8 minutes de la gare du Pacifique, et à 15 minutes de la nouvelle gare du Canadien-Nord. Comptant: \$420.00. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser Boîte 37, "Le Devoir".

DIVERS

ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transiger seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement, Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

CHAMBRE ET PENSION. Une dame et deux jeunes filles demandent, pour six mois, chambre et pension, ou chambre avec usage de la cuisine, dans une famille à la campagne aux environs de Montréal, de préférence à Valois. S'adresser dans les renseignements à Casier G. C. M. 70 "Le Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité : décapage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour

LE MARCHE IMMOBILIER

MAGNIFIQUE PROPRIETE

Carré St-Louis

3 étages en pierre solide.
2 logis, l'un de 6 chambres et l'autre de 12 chambres. Ce logement de 12 appartements est très bien approprié pour un médecin qui veut se faire un bon chez-soi.
Vendra à conditions très faciles d'ici au 1er février.

S'ADRESSER A

J. A. ROY

92 NOTRE-DAME EST, Main 1318.
ou le soir 875a Durocher.
St-Louis 5825.

Pigeon Realty Co.

1457 B'LV' ST-LAURENT

TERRAINS

Huit (8) terrains, avenue Décarie, à 150 pieds au nord de Sherbrooke, 34 x 88, \$1.10 le pied. Magnifique place pour construire magasins et logements. Deux (2) terrains, Old Orchard et Addison (Highland). Prix \$1,200 chaque.

Rue Alice, parc Crystal, cinq (5) terrains, canaux et eau posés, prêts à construire, \$1,100 chaque.

PIGEON REALTY CO., 1457 Blvd. Saint-Laurent, près Ave. Mont-Royal. Tél. Saint-Louis 1429.

OFFRES DE PROPRIÉTÉS

2 logements, 4 et 5 pièces rue Chambord, près rue Laurier. Peuvent rapporter 11 p. c., au mois de mai. Prix : \$12,500. Comptant, \$1,500 argent et \$5,500 balance prix de vente.

21 logements, et 3 magasins, coin rues Ontario et Montcalm, rapportant \$3,100. Comptant, \$5,000 argent et \$10,000 à \$20,000 d'hypothèques.

Rue Bloomfield, Outremont, deux maisons de 3 logements chacune, avec cave, appareil électrique, et toutes commodités possibles. \$13,000 chacune. Comptant sur chacune : \$2,500 et balance de prix de vente.

Six logements rue Saint-Antoine, rapportant 10 p. cent. \$18,000. Comptant, \$6,000 seulement.

Maison 3 logements, façade pierre, rue de l'Esplanade, près M-J, \$13,000. Propriétaire accepterait à compte \$1,000 argent et terrain libre, situé dans le nord de la ville.

S'ADRESSER

Le Crédit Métropolitain (limitée)

RUE SAINT-JACQUES, 74.—MAIN 6455.

6 logements de 6 et 7 pièces, rue Adam, Maisonneuve, pour \$10,500. Comptant, \$2,000 seulement. Comptant, \$6,000.

3 logements de 7 pièces, rue Waverley, cave, écurie, etc., bon revenu. Prix, \$10,850 seulement. Comptant, \$6,000.

Cinq logements à Hochelaga, rue Desery, pour \$8,000. Revenu 8894. Comptant, \$3,000 seulement.

Belle maison d'été à Hudson, \$2,500 seulement. Sacrifice.

Maison à 3 étages et 8 logements, façade briques, rue Ivesville, près Ontario, pour \$11,500. Le vendeur prendrait à compte \$6,000 argent et propriété de \$3,000.

Plusieurs beaux cottages de 8 à 9 pièces à Notre-Dame-de-Grâce, à l'Est du Boulevard Décarie, sur la côte Saint-Antoine, \$8,000 à \$9,000 Boiserie et parquets en bois dur. Sûreté dans toutes les pièces. Comptant, \$2,000 et terrains propres à construction.

ON DEMANDE À ACHETER

Cottage ou maison de rapport de \$8,000 à \$12,000, dans bon quartier. L'acheteur offre à compte \$2,500 et 4 des plus beaux lots du Plateau Bon-Air, entièrement libérés.

Propriété de rapport de \$25,000 à \$30,000. Acheteur donnerait à compte : hypothèque \$5,000, hypothèque \$20,000, terrain (Rue) près Delorimier, et \$2,500 en argent.

Propriété de \$20,000 à \$25,000, rapportant 10 p. c. On donnerait à compte : hypothèque de \$7,000 et \$4,700 et \$5,000 à \$10,000 argent, et deux terrains libres au Sault-au-Récollet.

Propriétés de toutes sortes, dans toutes les parties de la ville.

On DEMANDE À ÉCHANGER
103 lots de la Rivière-des-Prairies, entièrement libérés, et 1ère hypothèque de \$1,500, pour propriété de rapport de \$10,000 à \$15,000.

Terrains de BON-AIR et de MONTROIE, dans quartier Saint-Denis, pour bonnes propriétés. Un peu de comptant.

A LOUER

"Flat" manufacturier rue Craig, avec sortie sur rue Saint-Urbain, 3,500 pieds environ. Possession immédiate.

\$2,000 À PRÊTER

sur 1ère hypothèque, en bloc ou par fractions.

Capitalistes & Spéculateurs

C'EST LE TEMPS DE REFLECHIR

Si parce que l'argent est rare vous prenez des risques hasardeux, en prêtant votre argent à des taux usuraire.

VOUS FAITES ERREUR
Quand vous pouvez placer votre argent garanti sur propriétés foncières et faire assurément du 25 p. c., à 50 p. c., et cela sans aucun trouble; cela doit vous intéresser.

Pour plus de détails, s'adresser personnellement ou par lettre à
LA COMPAGNIE MUTUELLE UNIVERSELLE Limitée
F. VANASSE, Gérant
55 St-François-Xavier, Chambre 14
TEL. MAIN 6536

On demande à acheter des terrains et propriétés bâties dans toutes les parties de la ville. Argent comptant.

La Cie Immobilière "Boisclair" Ltée

A

St-Basile-le-Grand

traversés par le G.T.R., 50 arpents, en plein village—Eau et le reste—Libre d'hypothèque. A échanger pour bonne propriété de revenu.

S'ADRESSER A

La Cie Immobilière "Boisclair" Ltée

71A RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 1495. (Suite 409)

COTTAGE

A VENDRE

1633 Avenue du Parc près Villeneuve, cottage en pierre et brique solide, 9 appartements, plomberie ouverte, tapisserie de luxe. Fini en chêne imitation acajou. Fournaise à eau chaude, cave cimentée, éclairage électrique, manteau de cheminée en chêne.

Grandeur du Terrain
25 x 120

laissant une cour de 25 x 70, très appropriée pour garage ou jardin. Ruelle 20 pieds.

COMPTANT, \$10,000

Balance à termes faciles.

S'ADRESSER A

Latour & Guindon

Tél. Main 8312 52 ST-JACQUES

Maintenant que les deux tronçons du TUNNEL sous le MONT-ROYAL se sont rejoints, vous ne pouvez désirer de

LOTS PLUS AVANTAGEUX ET DE PLUS GRAND AVENIR

QUE CEUX DU

PARC SAINT-PAUL A SAINT-EUSTACHE

Ils sont appelés à doubler et même à tripler de valeur, dès que le "Canadien Nord" aura terminé son tunnel sous la Montagne de Montréal, dans le courant de cet hiver, ainsi que sa ligne de chemin de fer, jusqu'à Saint-Eustache.

Tous les propriétaires ont droit de passage au bord de l'eau. Ces terrains sont aussi avantageux que ceux de Montréal, et ils sont dans une des plus belles localités. Le trajet se fera en vingt minutes, d'une gare à l'autre.

Les prix et conditions sont à la portée de tous. Profitez-en.

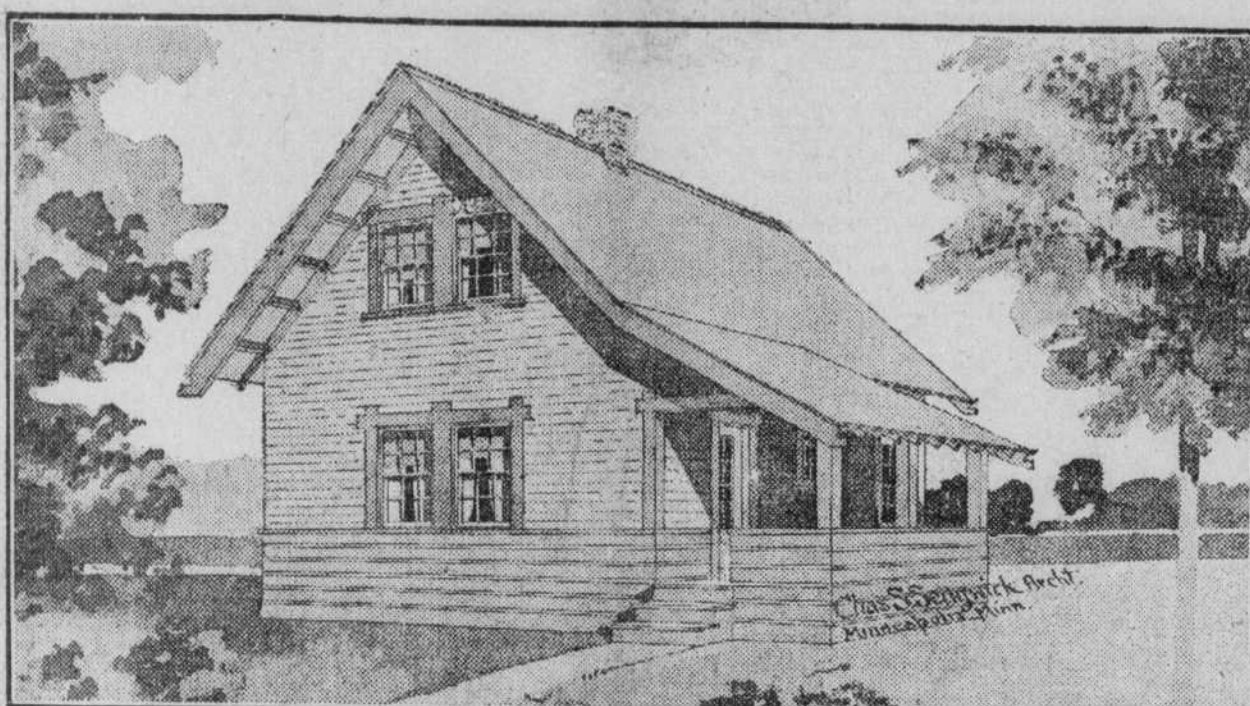
Pour plus amples détails, s'adresser à

F. PAUL, Courtier

Tél. Main 6544. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, MONTREAL.
On demande des agents sérieux.

Un Cottage pour \$1200

(Description révisée par G. A. Monette, architecte, 260 rue Saint-Jacques, Montréal.)



VOICI un petit cottage, peu dispendieux, convenant également pour la ville ou la campagne. Il a 20 pieds de largeur par 30 pieds de profondeur, est construit avec fondation en béton et sous-sol sous l'anneau de 20 pieds par 27, et une cheminée. L'entrée du sous-sol est sous la partie d'arrière du portique latéral.

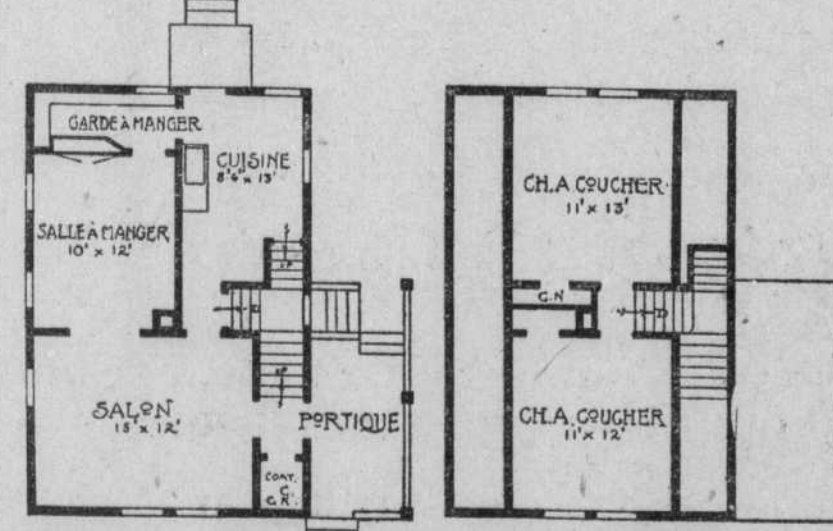
Ce portique du côté droit est l'entrée de la maison. Du petit passage d'entrée, l'escalier monte à droite, et à gauche il y a une garde-robe. Le salon a 12 pieds par 15, la salle à manger est en arrière à gauche; elle mesure 10 pieds par 12 et à droite est la cuisine de 8 pieds 6 pouces par 13 pieds. L'escalier qui débouche de la cuisine conduit, par une combinaison spéciale à l'entrée à gradins du sous-sol et aussi au palier de l'escalier principal. En arrière de la salle à manger il y a un vaste garde-manger communiquant avec la cuisine. Au second étage il y a deux chambres à coucher de bonne dimension. Le premier étage a 8 pieds 6 pouces de hauteur et le second étage 8 pieds; les angles extérieurs ont 10 pieds de hauteur, ce qui laisse une hauteur de 5 pieds aux murs latéraux des pièces du second étage.

On évalue le coût de construction

complète de ce cottage à \$1,200 avec une cheminée au centre, sans chauffage ni plomberie. La construction est bonne et confortable, la charpente lambrissée, tapissée et recouverte de planches à l'extérieur, plâtrée à l'intérieur et replâtrée entre les cloisons pour donner de la chaleur; les parquets sont doubles. Le premier étage et le second de même que toute la boiserie intérieure en pin, fini avec une couche de teinture Mission.

La toiture est élevée, et les bords en sont très prolongés. Les chevrons

se voient sous le prolongement de la toiture et des planches bordent le pignon. La partie intérieure de la maison est recouverte de planches jusqu'au niveau des fenêtres, donnant un bel effet. Le toit est à bardeaux teints en rouge et toutes les ornements extérieurs, cadres, corniches, etc., de même que la partie inférieure de la maison sont teintes en brun et le corps principal peint en crème pâle, formant un ensemble artistique et peu coûteux.



REVUE IMMOBILIERE

UN BOULEVARD A LAKESHORE



La popularité parfaitement reconnue et continuellement grandissante de Lakeshore est amplement prouvée par le fait que, dans le but de se tenir en accord avec l'augmentation de la demande pour des lots à bâtir, dans le voisinage, le Trust Marcell vient d'ouvrir une nouvelle subdivision, qui donne sur le lac Saint-Louis.

La compagnie Marcell a fait préparer un plan détaillé grâce auquel le système exact de boulevard, sera introduit sur l'île de Montréal. Sur une longueur d'environ deux milles, à travers sa nouvelle propriété, connue sous le nom de "Marcell Boulevard", un magnifique boulevard de 150 pieds de largeur, reliera les rives du lac Saint-Louis, avec le chemin de Côte de Liesse. Ce boulevard sera remarquable, par la large bande de verdure qui le séparera par le milieu, dans toute sa longueur. Il y aura un endroit pour la promenade, un espace réservé pour les tramways, un autre pour les voitures, pour les bicyclettes, pour les piétons, des trottoirs ombrés, des arbres d'ornementation, des arbustes, etc. Ce boulevard sera plus large qu'aucune des rues de Montréal ou de toute autre ville du Canada et même plus large que le fameux Grand Boulevard de Paris.

Le "Boulevard Marcell" se trouve

diffusion qui a fait sa force et sa stabilité en la préservant des attaques des syndicats et des spéculateurs peu scrupuleux.

En effet, sur cent compagnies, le C. P. R., arrive au troisième rang par le nombre de ses actionnaires; Pennsylvania et le Téléphone ouvrent la liste. Le nombre des actionnaires du C. P. R., qui était de 41,300 en 1912, est aujourd'hui de 48,000, soit 12,000 de plus que l'Atchison.

Il n'y a certainement pas un pays dans le monde civilisé, où l'on ne peut trouver des actionnaires du Pacifique Canadien; aux Indes, le riche marchand possède des parts de la compagnie; en Chine, au Japon et même en Perse, la renommée de notre grand transcontinental s'est répandue parmi le peuple. On trouve des actionnaires du C. P. R., dans les républiques de l'Amérique du Sud et même chez les belliqueux mexicains.

Voici une liste des principales compagnies avec le nombre de leurs actionnaires respectifs : Atchison, 36,451; C. P. R., 48,111; Central of New Jersey, 790; C. B. & Q., 333; S. P. M. & O. M., 1,123; Delaware and Hudson, 6,613; Kansas City, Southern Railway, 2,573; Louisville and Nashville, 4,386; Missouri Pacific, 5,039; C. R. I. & P., 485; Rock Island, Co., 4,158; Pere Marquette, 1,662; Southern Railway, 11,388; Texas and Pacific, 1,243.

En tout, ces différentes compagnies ont 124,098 propriétaires avec un total d'actions valant \$1,484,392,030. Chaque actionnaire possède une moyenne de 119.0 parts. Toutes ces propriétés ont augmenté de 15,128, le nombre de leurs actionnaires au cours de l'année qui vient de s'écouler; durant ce laps de temps, le C. P. R., a émis de nouvelles actions au montant de \$28,000,000.

LE RANG DU PACIFIQUE
La nouvelle émission par le Pacifique Canadien, de billets-certificats destinés à prélever une somme de \$42,000,000, attire l'attention du public sur la grande diffusion des actions de cette compagnie, sur cette

ON DEMANDE A ACHETER

Des propriétés dans toutes les parties de la ville.

Guarantee Investment Co.
of Canada
Chambre 411. 120 St-Jacques
Tél. Main 877. Edifice Transportation.

Bureau : Main 7938.

The Mont Rolland Sand & Gravel COMPANY

VEND DU SABLE TOUT L'HIVER—Réductions spéciales pour quantités de deux (2) chars par jour, ou plus.
Aussi, pierre concassée de toutes dimensions (Banc rouge). Prix sur demande.

BUREAU : Edifice Morgar, 54 NOTRE-DAME EST, Ch. 60-61-62

H. Beauregard Rue Saint-Denis

COIN COMMERCIAL

PRES SAINTE-CATHERINE

Le plus beau placement d'avenir qu'on puisse faire. Prix \$25,000 comptant, \$10,000, balance très facile à 6 pour cent.

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL EN
CONSTRUCTION

70 SAINT - JACQUES
MONTREAL

Tél. Bell Main 735

Loranger, Lemoine & Girouard

1009 AVE MONT-ROYAL EST

SAINT-LOUIS 7587

\$7,000—Des Erables, 5 logements, écurie, Revenus \$722.00. Hypothèque, \$3,500. Prendrait un bon terrain, prêt à bâtir et un peu de comptant.

\$8,800—Parthenais, 5 logements modernes, eau chaude, dans le bas, hypothèque \$6,000. Bons revenus, \$1,000. Balance facile.

\$13,000—Rue Chabot, 9 logements, revenus 10 p. c., hypothèque \$5,500, 3 ans. Accepterait \$2,500 comptant. Balance facile.

\$20,000—Rue Aylwin, Hochelaga, magnifique propriété, 60 x 88, dans revenus, cave cimentée, échangerait contre balance de prix de vente et un peu de comptant.

Aussi plusieurs propriétés et terrains bien situés dans toutes les parties de la ville, que nous échangerons.

Pour plus amples détails, adressez-vous à
LORANGER, LEMOINE & GIROUARD,
1009 Ave. Mont-Royal Est.
Phone Saint-Louis 7587.

AVIS SPÉCIAL

PARC CRYSTAL
RUE ALICE, un coin et deux lots à \$750 chacun.

RUE SANGUINET, près Chemin Crémazie, 2 lots à \$650 chacun.

RUE CHATELAIN, près 33ième Ave, 2 lots à \$750 chacun.

A BORDEAUX
Grand bergain, 2 coins de rues dans le centre, 26 et 28 le pied.

A CARTIERVILLE
RUE CARTIER, près Boulevard Gouin, 5 lots de choix, terrain élevé, beaux arbres, moitié prix à 15c du pied, bonnes conditions.

Gédéon Ménard
20 SAINT-JACQUES. Main 4452.

TEL. SAINT-LOUIS 3784

ON DEMANDE DES PROPRIETES A ACHETER

Echange de propriétés contre terrains. Un coin commercial à vendre de dix logements et deux magasins : \$30,000.00, peu de comptant et balance de prix de vente, pour quelques jours seulement.

J. H. LANGEVIN, 365 RUE MARIE-ANNE EST.
Tél. St-Louis 3784.

Tél. Main 7800. Résidence : St-Hilaire

Arthur Laberge

COURTIER D'IMMEUBLES

SPECIALITE: Propriétés commerciales dans l'ouest de la ville, près de chez Morgan.

St. Laurence Hall MONTREAL

Voulez-vous faire de profitables transactions d'immeubles?

VOYEZ ALORS

O. B. H. MAILLE & CIE

Edifice La Sauvegarde 92 Notre-Dame Est
Tél. Main 4630

Le soir : St-Louis 6617.
E. C. GIROUARD
COURTIER D'IMMEUBLES

SPECIALITE :

Échange de propriétés contre terrains

BUREAU :

71a Rue Saint-Jacques

Chambre 314

TEL. MAIN 219.

\$50,000.00

pour acheter des terres et des
balances de prix de vente.

Crédit-Canada, Limitée

179, rue St-Jacques

Tél. Lasalle 1727.

Tél. Main 4308-7771.

TERRAINS DU BOULEVARD PIE IX

BEAUDIN LIMITEE

IMMEUBLES

Bureau de Maisonneuve :

BANQUE MOLSON

Ontario et Lasalle

Le Bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

Bureau Principal :

NATIONAL TRUST BLDG.

151 rue Saint-Jacques

Le Bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

POURQUOI LA Frontenac

A CONQUIS LE PREMIER RANG

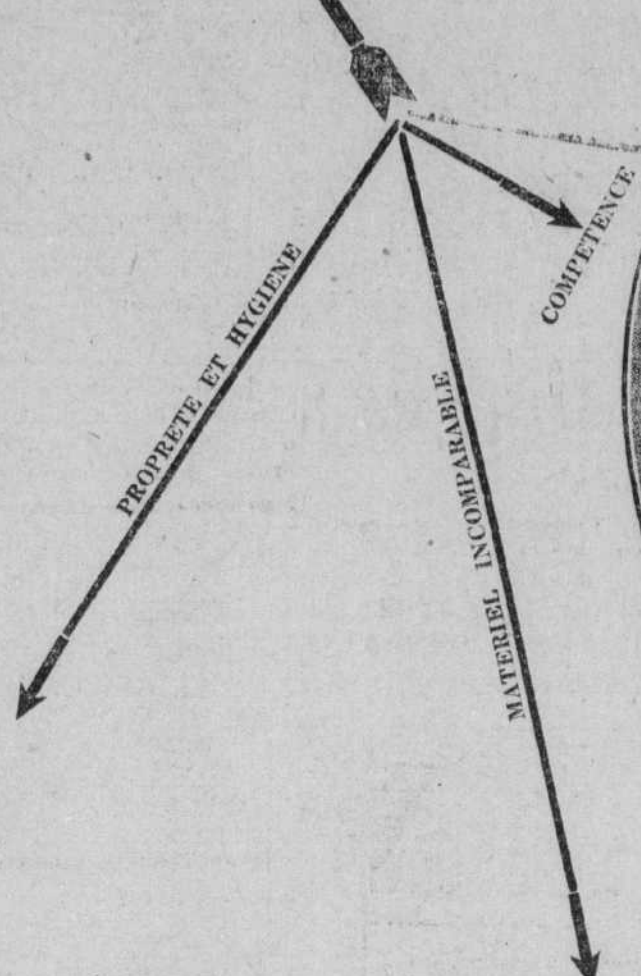


BARIL THERMOS

Pompe à Bière "FRONTENAC"

L'appareil le plus perfectionné et le plus moderne pour livrer au consommateur la bière parfaitement propre et avec toute sa saveur.

Livrée en "draught", dans des barils d'acier doublés de verre, reliés à la chantepleure du bar par une tuyauterie en métal inaltérable, entourée de glace, par laquelle la bière comprimée par le gaz arrive pure et savoureuse au consommateur.



M. EUGÈNE KOEHLER

Brasseur et Gérant de la Brasserie Frontenac, l'un des Brasseurs les plus en renom de l'Allemagne et des États-Unis.

EMPAQUETAGE
UNIQUE AU CANADA



Boîte en carton plissé, contenant Six Bouteilles. Protège le produit contre le froid, la chaleur, la lumière. Elle est propre et commode. La Brasserie Frontenac est la seule à employer cet empaquetage.



425 PIEDS DE LONGUEUR

115 PIEDS DE HAUTEUR

120 PIEDS DE PROFONDEUR

CAPACITÉ: 200,000 BARILS PAR AN

La Brasserie la plus moderne et la plus perfectionnée qui existe, est munie des machines et appareils, les plus ingénieux, pour fabriquer la bière, que le génie de l'homme ait inventés jusqu'à nos jours.

EN RÉSUMÉ, fabriquée au moyen d'un outillage incomparable, avec des produits de choix, par un Maître de l'Art, la BIÈRE FRONTENAC a déjà conquis le premier rang.

Plus de deux cents clients réguliers ont nos appareils. Plus de cinquante attendent leurs installations. Tout le monde demande maintenant la Bière

Frontenac

BRASSERIE FRONTENAC, Limitée, MONTREAL.

LA MEILLEURE BIÈRE DU PAYS

PHONE: ST. LOUIS 5610

LE CERCLE PAROISSIAL

SECTION DES ZOUAVES

Les élections pour la saison 1914-1915 ont eu lieu mercredi soir au milieu du plus grand enthousiasme des 90 membres présents qui ont répondu à l'appel des officiers, si aimablement. Après les affaires courantes, on annonça que nous étions à l'ordre du jour "Elections"; ce fut avec empressement que tous se levèrent comme un seul homme pour manifester leur contentement.

Sur proposition du sous-lieutenant D. Rochon, le commandant H. Sabourin est réélu président pour la partie civile, par acclamation. Il en est de même pour la vice-présidence confiée à M. G. A. Lizotte.

J. St-Loup et E. J. Taillon sur proposition écrites de deux membres sont élus respectivement secrétaire-archiviste et secrétaire-correspondant par acclamation.

M. Ovide Rochon bureau représentant des Zouaves au bureau Exécutif du Cercle Paroissial.

Après l'élection, de brefs discours de remerciements furent prononcés et

quelques ébauches de programme futur sont élaborées.

SECTION ATHLETIQUE

Une assemblée de cette nouvelle section, s'est tenue mercredi soir le 28 courant.

Plus de 25 membres étaient présents. Après quelques remarques de l'aumônier du Cercle, M. l'abbé Borrell, on procéda aux élections des officiers pour cette section.

Président — Adrien Pageau.
Vice-prés. — Arthur Bénéard.
Secrétaire — P. Ouellette.
Conseillers — Ad. Dussault, Nap. Séguin, Henri Ouellette.

Cette section est une des plus attrayantes du Cercle Paroissial et nous invitons les membres du Cercle à en faire partie. Des barres fixes, des échelles à cordes, trapeze, etc., sont à la disposition de ces membres.

SECTION LITTÉRAIRE

Grande assemblée de la section littéraire, dimanche le premier février à 2.30 p.m.

Tous les membres sont invités à cette très importante réunion. Ordre du jour: rapport annuel et élections des officiers pour 1914.

TOURNOI DE POOL

Tous les membres qui veulent prendre part au Tournoi de Pool devront donner leurs noms à Alph. Larocque et faire un dépôt de 50 cts.

Le tournoi commencera le 5 février.

SECTION DE LA RAQUETTE

Dimanche, le premier février, inauguration du chalet, courses annuelles; tous les Présidents des clubs de l'Union Locale sont spécialement invités.

E. POITRAS, Corr. off.

LES BOULEVARDS DE L'AQUEDUC

Le tribunal d'enquête n'ayant pas juridiction sur l'expropriation des boulevards de l'aqueduc, M. le juge Fortin a demandé au conseil de l'autoriser à faire cette enquête par une résolution formelle.

Des échevins ont tenu plusieurs caucus à ce sujet et ont décidé de s'opposer à ce que semblable résolution soit adoptée. Ils prétendent même qu'il est temps de mettre fin à l'enquête.

AU BON PASTEUR

CEREMONIE DE VETURE ET DE PROFESSION.

Judi, le 29 janvier, Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Portes, évêque de Joliette, présidait une cérémonie de vesture et de profession dans la chapelle des religieuses du Bon-Pasteur, 64 rue Sherbrooke-Est.

Ont revêtu le saint habit :

Miles Adrienne Gravel, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Azélie; Alma Cormier, de Grande-Digue, N.B., dite Sœur Marie de la Miséricorde; Alice Beauvilliers, de Saint-Gabriel de Brandon, dite Sœur Marie du Bienheureux Jean-Eudes; Angéline Lalumière, de Saint-Hubert, Co Chamblay, dite Sœur Marie de Saint-Grégoire; Marie Lacroix, de Saint-Raphaël de Beauceville, dite Sœur Marie de Sainte-Valérie; Rosa Beauchamp, de Sainte-Thérèse de Blainville, dite Sœur Marie de la Réparation; Aurélie Gagné, de Sainte-Rose des Géolés, dite Sœur Marie de Sainte-Rose de Lima; Régina Vandal, de Saint-Simon de Bagot, dite Sœur Marie de Saint-Théophile; Claire Roussel, de Saint-Simon de Rimouski, dite Sœur Marie Saint-Elphonsée de Liguori; Marie Richard,

de Saint-Louis de Kent, N.B., dite Sœur Marie de la Paix; Juliette Champagne, de Berthierville, dite Sœur Marie de Sainte-Cécile des Anges; Aline Massé, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-François de Sales; Eugénie Sanche, de Saint-Jovite, dite Sœur Marie de Saint-Géville; Anne Marie Couture, de Grand-Mère, dite Sœur Marie de Sainte-Ursule; Josephine Couture de Grand-Mère, dite Sœur Marie de Saint-Joseph d'Armathe; Claudia Carbonneau, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-François Régis.

Ont prononcé leurs vœux temporaires :

Sœur Marie de Saint-Alphonse, Rodriguez Ledoux, de Montréal; Sœur Marie de Saint-Edmond Aumont, de Saint-Jacques de L'Achigan; Sœur Marie de Sainte-Gertrude, Paradis, de Saint-Denis-sur-Richelieu; Sœur M. de Sainte-Ludvine Tessier, de Saint-Antoine-sur-Richelieu; Sœur Marie-Thérèse d'Avila, Saint-Arnaud, de Montréal; Sœur Marie de Sainte-Jeanne de Chantal Benoit, de Sainte-Hyacinthe; Sœur Marie de Sainte-Apolline Pleau, de Montréal; Sœur Marie de Saint-Jacques Beaudin, de Sainte-Hélène de Bagot; Sœur Marie de Sainte-Catherine Comeau, de Comeauville, N.B.

Sa Grandeur célébra le saint sacri-

ces et le Révérend Père Valentin-Marie, O.F.M., prédicateur de la retraite fit l'allocution de circonstance. Etaient présents: Mgr Baril, P.A. vicaire général de Trois-Rivières; MM. les abbés G. A. Picotte, curé de Lanoraie; A.O.Houle, curé de Saint-Jacques de L'Achigan; les Révérends Pères Manseau, C.S.V., C. Le Doré, Sup. audiste, F. Crêchemine, audiste, aumônier de la Communauté; J. M. Haquin, audiste; MM. les abbés J. Nap. Aumont, vicaire à Berthier, frère d'une des nouvelles professes; Ernest Messier, curé de Sweetburg; Emile Lachapelle, secrétaire de Monseigneur de Joliette.

LES ORDURES MENAGERES

Un M. Lea a écrit aux commissaires pour leur proposer un projet d'enlèvement et de destruction des ordures ménagères. Le bureau l'a invité à une conférence.

On se rappelle que pareille proposition avait été faite par le fameux Sampson, il y a quelques mois. Sampson avait cependant abandonné son projet après avoir pris quelques renseignements.

LES BESOINS DU SERVICE

A la demande du chef Tremblay, les commissaires ont donné instruction au service des Achats et ventes de demander des soumissions pour la fourniture de deux automobiles "run-about", 5,000 pieds de boyau et 200 bâches imperméables.

LE REFUGE MEURLING

A la recommandation de M. A. Chevalier, directeur de l'Assistance Municipale, les commissaires ont nommé M. Paul Sainte-Marie, actuellement comptable au greffe de la Cour des Records, surintendant du refuge Meurling, au salaire de \$1,200 par année.

"A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

Manufacturé par LA CIE B. HOUDE, LIMITEE, QUEBEC.

PAVILLON EN SATIN DANS LES PAQUETS

LE PROJET DU SÉNATEUR TOWNSEND

M. A. P. Frigon, président du comité du Canal de la Baie Georgienne à la Chambre de Commerce, déclare que ce projet ne saurait être comparé, du point de vue canadien, à celui de la Baie Georgienne.

Il y a quelques jours, les journaux ont publié l'opinion de M. Townsend, sénateur américain, sur les voies de navigation intérieure du Canada. M. Townsend suggère que les États-Unis et le Canada s'entendent pour améliorer à frais communs la voie du Saint-Laurent, de Duluth à Montréal. Nous avons interrogé à ce sujet M. A. P. Frigon, président du comité de la Commission spéciale constituée par la Chambre de Commerce de Montréal pour promouvoir la canalisation de l'Ottawa — canal de la Baie Georgienne.

M. Frigon nous a communiqué les observations suivantes :

« Vous me demandez que je pense du projet du sénateur Townsend. Je crois qu'il est un peu tôt pour dire ce que je pense et tout ce que nous savons de ce projet qui peut changer de nom et venir aujourd'hui de la part de la section américaine de la Commission conjointe internationale des eaux limitrophes, mais qui me semble bien favoriser les projets que nous proposons la "Long Sault Development Co." Cette compagnie, d'après le rapport en date du 24 juillet dernier de la Commission de conservation du Canada, dont l'hon. M. Sifton est président, serait très intimement liée avec l'Aluminium Company of America, dont le siège social est à Pittsburgh, avec bureau à New-York; et les directeurs de l'une connaissent parfaitement les intentions de l'autre. S'il faut en croire la rumeur, cette compagnie n'aurait pas non plus que des ennemis à Washington.

« Incontestablement le travail de la Chambre de Commerce en faveur du canal de la Baie Georgienne a été l'attention de ceux qui ne veulent pas reconnaître que cette route est la plus courte, la plus économique et la seule route nationale possible reliant

l'Est à l'Ouest, la seule qui soit libre de toutes difficultés internationales, étant la seule qui soit entièrement sur le territoire canadien.

« Les vœux les plus extraordinaires de voir Toronto, Hamilton, Windsor, Brin, etc., ou autrement dit la "Great Waterways Union", toutes villes impérialistes au point de vue, croient que c'est là le cœur de l'Empire, travailler aussi activement à assurer le succès d'une entreprise qui assurant aux États-Unis si jamais il nous fallait parler de guerre avec eux. Je trouve bien extraordinaire que la population si impérialiste du district de Toronto travaille avec autant d'ardeur à faire flotter en maître sur la route projetée, un drapeau étranger, fut-il associé avec le nôtre !

« Quant au canal de la Baie Georgienne, je suis obligé de revenir à la résolution de la Chambre de Commerce en date du 29 décembre dernier : « La nécessité de construire le Canal de la Baie Georgienne est maintenant reconnue au point de vue de rendre inutiles de nouveaux arguments en sa faveur. »

« J'invite avec instance tous les corps publics — commerciaux et municipaux — auxquels la Chambre de Commerce a demandé leur adhésion, de bien vouloir faire droit à cette demande sans tarder. Déjà un très grand nombre d'entre eux nous ont donné leur concours.

« C'est le moment pour toutes les bonnes volontés de s'unir afin d'assurer le succès de ce projet, qui est, je le répète, le seul vraiment national.

FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les dames et les demoiselles qui désirent suivre les cours seront les bienvenues.

Cuisine de démonstration : Mardi, 2.30 à 4.30 p.m., \$2.00 les 10 leçons ou 25c la leçon.

MENU

Cours de démonstration de mardi, 3 février, 1914.

Soupe Julienne
Pâté feuilleté
Choux à la Crème
Petits gâteaux pour le thé
Glaces royales
Crème au café

Cuisine de démonstration : jeudi, 7.30 à 9.30 p.m., \$1.00 les 10 leçons ou 10c la leçon.

MENU

Cours de démonstration de jeudi, 5 février, 1914.

Purée de pois secs
Croquettes de poisson
Poisson à l'italienne
Charlotte aux dattes

Cours complet d'enseignement ménager. Ce cours a lieu tous les jours de 9 à 1.30 p.m., excepté le samedi.

Pour tous les renseignements s'adresser à la Directrice, 14 Church, ou téléphoner Est 3706.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES JEUNES FILLES

Voici l'horaire pour les jeunes filles, pour la semaine du 1er février. Section des Sciences, à l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles :

Mardi :
9 h. 30. — Saint-Evangile.
10 h. — Electricité statique, M. le ch. Sylvester.
11 h. — Géométrie.
2 h. à 4 h. — Mathématiques.

Mercredi :
9 h. 30. — Apologie.
10 h. — Philosophie morale.
11 h. — Electricité statique.
2 h. à 4 h. — Mathématiques.

Vendredi :
9 h. 30. — Apologie.
10 h. — Electricité statique.
11 h. — Philosophie morale.
2 h. à 4 h. — Mathématiques.

Samedi :
9 h. 30. — Métaphysique : M. l'abbé

bé E. Hébert.
10 h. 30. — Droit naturel : R. P. Bournival, S.J.

SECTION DES LETTRES

Mardi :
1 h. 30. — Anglais.
2 h. 30. — Latin : M. l'abbé J. O. Maurice.

4 h. — Allemand : M. l'abbé J. O. Maurice.

4 h. — Italien : Madame D'Emarèse.

Mercredi :
9 h. 30. — Apologie.
10 h. à 12 h. — Latin.

2 h. — Littérature française.
3 h. Histoire du Moyen-Age.

Vendredi :
9 h. 30. — Apologie.
10 h. à 12 h. — Latin.

1 h. 30. — Anglais.
2 h. 30. — Latin : M. l'abbé J. O. Maurice.

4 h. — Allemand : M. l'abbé H. Jasmin.

4 h. — Italien : Madame D'Emarèse.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE BUREAU

Dimanche, le 25 janvier courant, avait lieu au Monument National l'assemblée générale, présidée par Mademoiselle Maillet, secrétaire.

Avec un conférencier comme M. Oscar Le Myre et des artistes comme Mesdemoiselles Adèle Décaré et Augustine Gagnon, la séance ne pouvait manquer d'être intéressante.

M. Le Myre nous a parlé de la poésie de la vie, et nous en a développé successivement les trois étapes : celle où l'on rêve, celle où l'on chante, et celle où l'on pleure. Il nous a transportés successivement du pays du rêve à celui de la réalité, avec une transition tout à fait admirable.

Mademoiselle Gagnon nous a joué sur son violon "Perpetuo Mobile" de Carl Bohm, et en rappel "Mazurka de Concert" de Musin, avec beaucoup d'entrain et de grâce.

Mademoiselle Décaré a chanté avec une "Avril" de Faure, et "Printemps" de Camille.

Nous formons le désir de voir revenir souvent à l'Association et la confier à nos jeunes filles qui nous ont si gracieusement prêté leur concours.

— La Secrétaire.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assemblée générale annuelle des directeurs de l'Assistance Publique a eu lieu mardi 27 du courant, sous la présidence de M. Jos. Lamoureux. Après quelques délibérations touchant les intérêts de l'institution, ces messieurs ont procédé aux élections des officiers pour le terme 1914. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant : comité d'honneur, Hon. F. D. Monk, rélu; Hon. Sir Lomer Gouin, 1er vice-président, M. le député C. Robillard; 2me vice-président, M. le maire L. A. Lavallée; président actif, M. J. Lamoureux, rélu; vice-président, M. A. A. Labrecque; trésorier, M. T. Bastien, rélu; secrétaire, M. J. A. Godin; directeurs, MM. J. Paquette, A. Champagne, J. N. Du. puis, L. Gravel, J. Chevalier, J. O. Labrecque, A. Charette, C. Langlois, A. Blanchard, L. A. Lapointe, J. E. Vanier.

Des remerciements ont été votés aux officiers sortant de charge pour le dévouement désintéressé qu'ils ont apporté dans leur travail. Il a été proposé et adopté à l'unanimité, que des remerciements chaleureux soient adressés aux journaux qui mettent à la disposition de l'Assistance Publique, leur apportant ainsi un aide précieuse et efficace.

Avec un bureau de direction tel que mentionné plus haut, l'Assistance Publique ne peut ne peut que continuer sa marche ascendante vers la prospérité et le succès.

LE QUATRIEME MARDI

La jolie matinée du quatrième mardi du mois, a eu plein succès à l'Assistance Publique. Les dames ont répondu en très grand nombre à l'appel des dames patronesses de l'institution. Les milleux, chargés de nous servir l'œuvre de Rhodes, ont été très nombreux. La partie de cartes, sous la présidence de Madame C. E. Thibault, a été très habilement conduite. De nombreux et jolis prix ont été offerts par Mesdames S. L. Dussan, L. Meunier, Poissant, (échevin), J. D. Lachance, A. Laverdure, A. Parent, W. J. Tabb, Frasier, Miles Labrecque, Germaine et Géraldine Parent, Gravel.

Les Dames Patronesses désirent offrir leurs plus sincères remerciements à ces charmantes donatrices. Elles remercient de même les messieurs et les dames qui par leur présence, ont rehaussé l'éclat de cette brillante fête. Elles disent à tous un joyeux "au revoir".

LA PROHIBITION A YAMASKA

MM. les juges Thellier, Delormier, Greenhield, siégeant en Révision, viennent de rendre jugement dans la cause de démolition contre la Corporation du comté d'Yamaska et la Corporation du village Saint-Michel d'Yamaska, mise en cause contestante.

Il s'agit au fond de la validité d'un règlement de prohibition édicté par le conseil du comté d'Yamaska. Les demandeurs avaient d'abord obtenu l'émission d'un bref d'injonction, puis le juge Brunet, ayant rapporté de ce bref et maintenu la validité du règlement, ils en avaient appelé à la Cour de Révision. Celle-ci vient de confirmer sur le fond le jugement de M. Brunet, maintenant donc la validité du règlement, et de rejeter sur les demandeurs des frais que le tribunal de première instance avait laissés à la charge de leurs adversaires.

La Corporation du village de Saint-Michel d'Yamaska était représentée dans cette affaire par M. J. D. Brousseau, de Sorel, qui avait pour conseil M. Gustave Lamothe.

OSSEMENTS FOSSILES

ON A DECOUVERT A OXFORD DES RESTES HUMAINS REMONTANT A L'AGE DE BRONZE.

(Service du "Devoir")
Londres, 31. — Les ossements d'un homme, d'une femme et de deux enfants, que l'on croit avoir appartenu à l'âge de Bronze, sont environ 2000 à 1800 ans avant Jésus-Christ, viennent d'être découverts par M. Thurlow Leeds, d'Oxford, au cours de certains travaux d'excavation à Eye, près Peterborough.

On a aussi trouvé les restes d'un enfant qui avait apparemment été enligné.

Près de la tête du cadavre de la femme, les ouvriers ont également découvert un vase décoré et un fer de lance, ainsi que des ossements d'animaux.

— La Secrétaire.

MOUTON de PERSE

Notre maison fait le plus grand commerce du Mouton de Perse au Canada.

Nous avons un assortiment plus considérable que partout ailleurs, et nos prix sont les plus bas que l'on puisse trouver.

McCOMBER & CUMMINGS
373 RUE SAINT-PAUL, Coin de la rue St-Sulpice

VOL-- Magasins et Résidences. Assurez-vous à LA PREVOYANCE

CAPITAL . . \$500,000.00

AUSSI — ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, AUTOMOBILES GARANTIE DE CONTRATS, RESPONSABILITE PATRONALE

GARANTIE DE FIDELITE DES EMPLOYES

Bureau chef : 160 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Bell : Main 162

L'HOTELLERIE DE RHODES

CET EDIFICE QUI RAPPELE DE GLORIEUX SOUVENIRS EST ACQUIS A LA FRANCE.

Paris, 31. — La France vient de prendre possession d'un édifice qui rappelle quelques-uns des plus glorieux souvenirs de l'action française en Orient. Il s'agit de l'hôtel de Rhodes. On sait que l'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chargé de nous servir l'œuvre de Rhodes, ont été très nombreux. La partie de cartes, sous la présidence de Madame C. E. Thibault, a été très habilement conduite. De nombreux et jolis prix ont été offerts par Mesdames S. L. Dussan, L. Meunier, Poissant, (échevin), J. D. Lachance, A. Laverdure, A. Parent, W. J. Tabb, Frasier, Miles Labrecque, Germaine et Géraldine Parent, Gravel.

Les Dames Patronesses désirent offrir leurs plus sincères remerciements à ces charmantes donatrices. Elles remercient de même les messieurs et les dames qui par leur présence, ont rehaussé l'éclat de cette brillante fête. Elles disent à tous un joyeux "au revoir".

Il s'agit au fond de la validité d'un règlement de prohibition édicté par le conseil du comté d'Yamaska. Les demandeurs avaient d'abord obtenu l'émission d'un bref d'injonction, puis le juge Brunet, ayant rapporté de ce bref et maintenu la validité du règlement, ils en avaient appelé à la Cour de Révision. Celle-ci vient de confirmer sur le fond le jugement de M. Brunet, maintenant donc la validité du règlement, et de rejeter sur les demandeurs des frais que le tribunal de première instance avait laissés à la charge de leurs adversaires.

La Corporation du village de Saint-Michel d'Yamaska était représentée dans cette affaire par M. J. D. Brousseau, de Sorel, qui avait pour conseil M. Gustave Lamothe.

On a aussi trouvé les restes d'un enfant qui avait apparemment été enligné.

Près de la tête du cadavre de la femme, les ouvriers ont également découvert un vase décoré et un fer de lance, ainsi que des ossements d'animaux.

— La Secrétaire.

UN DESASTREUX INCENDIE

Ottawa, 31. — Un sérieux incendie a hier soir détruit deux résidences à Eastview et causé de sérieux dommages à une autre. Les pompiers volontaires eurent bien du mal à empêcher le feu de se propager à cause du vent violent qui soufflait. Les dommages sont évalués à \$4,000 couverts en partie par les assurances.

POURQUOI NE PAS JOUIR DE SES REPAS ?

Il n'y a plus de raison pour endurer des tortures à chaque fois que l'on mange ce qu'on aime. Les Tablettes Na-Drin contre la Dyspepsie préviennent ces tourments.

Ces tablettes remarquables éliminent les dérangements d'estomac du dyspeptique chronique — de celui qui est débilité de celui qui souffre de brûlement d'estomac, de flatulences, de constipation, de nausées, de vomissements, de diarrhée occasionnelle. Vous pouvez prévoir de bon cœur vos repas de nourriture saine et les digérer aussi — si vous prenez les Tablettes Na-Drin — Co contre la Dyspepsie.

Composées par des chimistes experts, probablement d'après les meilleures formules connues de la science médicale, elles sont promptes et sûres dans leur action, rendent un prompt soulagement contre toutes les formes de dérangements d'estomac, ramènent le ton et la force aux organes de la digestion et amènent des guérisons permanentes.

Un homme n'est pas plus fort que son estomac. Rendez-vous capable de faire bon travail en prenant les Tablettes Na-Drin-Co contre la Dyspepsie. Cochez votre pharmacien, National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Montréal.

— La Secrétaire.

CITE DE MONTREAL

Soumissions pour caserne de pompiers

Des soumissions sous enveloppes cachetées, pour la construction d'une Caserne de Pompiers, à l'angle des rues Marsailles et Montebello, quartier Longue Pointe, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 12 février 1914.

Tous les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et des devis et les formules de soumissions, en déposant entre les mains de MM. Verne & Lablache, Architectes, 5 Square Beaver Hall, la somme de \$15.00, qui leur sera remboursée, s'ils soumettent une soumission. Bon-Paid aux Commissaires pour les travaux ci-dessus et s'ils retournent aux architectes les dits plans et devis au complet et en bon état.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Les soumissions seront décachées par le Bureau des Commissaires, en présence des assistants, à la séance publique des Commissaires, à la salle de délibérations à MIDI, jeudi, le 12 février 1914.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAI, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, 30 janvier 1914.

ATTENTION A VOTRE VISAGE

DURANT LES MOIS D'HIVER

Les irritations, les gerçures, la rougeur de la peau et la plupart des maux du visage sont presque toujours causés par les vents, le soleil ou les intempéries de l'hiver, et, à moins que vous n'employiez l'appareil, ils les dureraient toute l'année.

Si vous voulez conserver la pureté de votre teint, la fraîcheur, la beauté de votre visage, ou si vous désirez l'embellir davantage, procurez-vous, sans retard, une bouteille du célèbre embellisseur universel connu sous le nom de "LAIT DES DAMES ROMAINES", surnommé "Nourriture de la peau".

Employez-le suivant la direction qui est des plus simples et vous aurez vite fait, non seulement, de guérir ces affections, mais aussi de vous débarrasser de tout ce qui porte atteinte à la beauté du visage, tel que boutons à tête noire, petits vers, rougeurs du nez, mouches, taches de rousseur ou toutes autres lésions pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

Pour les hommes, après s'être rasés, il est sans rival pour calmer les feux du rasoir, adoucir les boutons, iritations, volutes et blanchir la peau, l'essayer une fois, c'est l'adopter pour tout.

Bien que le LAIT DES DAMES ROMAINES se trouve partout à 50c, la grosse bouteille si vous préférez en faire l'essai avant d'acheter, il suffit de nous envoyer votre adresse avec 5c pour frais de poste et emballage et nous vous enverrons une bouteille d'essai absolument gratuite et à nos frais. Adressez Cooper & Co., Dépt. 7, No. 203 des Commissaires, Montréal.

Tarol

Ne négligez pas ce rhume; plus d'une maladie fatale est née d'un rhume négligé ou mal soigné.

OUI, MAL SOIGNE! On court autant de danger en soignant mal une toux, qu'en la négligeant. On se croit guéri, quand le mal n'est que calmé. Evitez les remèdes qui calment sans guérir.

Tarol

est le remède par excellence pour GUERIR radicalement rhumes, toux et maladies des voies respiratoires. En vente partout.

Préparé par la Cie du Dr. ED. MORIN, LIMITEE, QUEBEC.

ALLEZ PAR LE CANADIAN NORTHERN

A L'Épiphanie, Joliette, Chutes Shawinigan, Grand'Mère et Québec.

Wagon-observatoire-buffet-salon de Montréal à Québec. Wagon d'un confort insurpassable sur tous les trains.

226-230 rue Saint-Jacques - - - - Main 6570
Gare de la rue Sainte-Catherine Est : Lalle 141.

Montreal & Southern Counties Railway COMPANY

HOAIRE DU SERVICE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES ENTRE MONTREAL ET MARIEVILLE.

Départ de Montréal : 5.40 a.m., 9.20 a.m., 2.00 p.m., 5.20 p.m., 6.40 p.m., 11.20 p.m.

Départ de Marieville : 5.45 a.m., 7.35 a.m., 10.40 a.m., 3.30 p.m., 6.45 p.m., 9.45 p.m.

Les trains marqués d'un x ne circulent pas le dimanche.

Tous les trains arrêtent au chemin Saint-Hubert, Brookline, Chamby Bassin, Chamby Canton et Richelieu.

Les trains partent de la gare terminus, rues McGill et Youville.

Téléphones Main 6650 et 3976.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA VICTORIA — Service de : 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS SUPPLÉMENTAIRES 5.00 p.m., pour QUEBEC

après le 31 janvier 12.15 (midi) pour POINTE FORTUNE. Ce train circulera le dimanche seulement.

Service de WAGON-BUFFET ENTRE MONTREAL ET SHERBROOKE

En vigueur le 1er février 5.30 p.m., tous les jours excepté le dimanche.

De Montréal et retour : 22 février. Limites de retour 5 février 1914.

BUREAUX

COMMERCE ET FINANCE

REVUE DU MOIS A LA BOURSE DE MONTREAL

Avec la présente journée se termine le premier mois de l'année. Les opérations à la Bourse de Montréal, durant ce mois, ont subi une transformation complète. Au cours des deux premières semaines, sous l'impulsion du mouvement de baisse, qui a caractérisé la dernière période de 1913, les valeurs ont continué à se resserrer du mauvais état des affaires et dans les cercles financiers, on commençait même à désespérer de 1914, car tout semblait faire croire, que la crise financière, qui avait paralysé les affaires, durant une bonne partie de l'année précédente, ne semblait pas être terminée.

Peu à peu, cependant, malgré le peu d'entrain et par la force même des choses, les affaires ont commencé d'elles-mêmes à s'améliorer, sans l'aide, du moins apparente, des financiers. Les rapports annuels des différentes institutions industrielles et financières ont démontré, qu'en somme, l'année 1913 n'avait pas été aussi désastreuse qu'on l'avait à maintes reprises, laissé voir et entendre et on a vu avec joie se développer un sentiment de confiance qui n'a pas tardé à se traduire en espèces plus sonnantes.

Cette confiance renaissante dans les milieux financiers n'a pas tardé à s'étendre, dans les milieux de la bourse et bientôt, l'activité des valeurs augmentant, les affaires ont repris avec vigueur et avec cette reprise, les cours se sont raffermis.

Mais pendant les premières semaines, les valeurs de spéculation n'ont pas joué de leur faveur ordinaire. On a voulu s'en tenir aux placements et ce mouvement, commencé dès les premiers jours de l'année, est toujours allé s'accroissant. Le mois de janvier a été pour ainsi dire consacré au portefeuille. Durant les deux dernières semaines, surtout, les transactions faites chaque jour, ont porté pour la grande partie sur le placement.

Ce qui n'a pas peu contribué non plus à activer les affaires et remettre les opérations de bourse sur un meilleur ton, ce sont les rapports des banques, dont les obligations n'ont pas cessé d'être mieux prises à la bourse et qui ont été l'objet de hausses appréciables.

Parmi les valeurs qui ont plus particulièrement attiré l'attention sur le marché, outre les valeurs ordinaires, qui par le passé ont presque toujours tenu la tête de la liste, on remarque les actions du Québec, qui à la suite des rumeurs qui ont circulé au sujet de l'achat par la compagnie du Canadien Nord, des obligations du Québec & Saguenay, sont montées de 10 à 16 points et même à une fraction de plus.

Les fluctuations n'ont pas été considérables sur la plupart des valeurs, dans le cours du mois, à l'exception peut-être de celles du Pacifique Canadien, qui, descendues à près de 200 se sont reprises et atteignent maintenant 215, après des hausses et des baisses fréquentes. En somme ce qui l'on a le plus constaté, c'est la fermeté générale du marché et la confiance qui s'est raffermie sur les opérations de la Bourse.

Un fait digne de mention, c'est que le mois de janvier a vu la diminution des taux des banques sur les prêts à demande. Ces taux qui étaient de 6 1/2 % sont maintenant à 6 % on espère qu'avec une reprise continue des affaires, ce taux sera encore diminué.

LA DETTE VIAGERE DE LA FRANCE

Nous continuons aujourd'hui la publication de l'étude faite par Max DUTRAY, dans le "Journal" de Paris, sur la dette viagère de la France.

Insistons nous l'avons fait remarquer dans notre dernier article, la dette publique de la France comprend en outre des trois parties indiquées, — dette consolidée, dette remboursable et dette flottante, — une quatrième subdivision, la dette viagère. Cette dette, on le sait, ne se compose aujourd'hui que d'un seul élément, les pensions.

Comme bien on pense, du fait que le fonctionnaire a pris une grande extension en France, les pensions forment une catégorie très importante des dettes de l'Etat. L'accroissement continu des charges qu'elles imposent au budget a même souvent fait l'objet dans le Parlement de discussions approfondies. De 220 millions de francs en 1890, les charges de la dette viagère sont passées successivement à 226 millions, en 1895; 241 millions, en 1900; 264 millions, en 1905; et 331 millions, en 1913.

Ainsi, depuis 1890, la dette viagère s'est accrue de plus de 110 millions de francs, soit de 50 pour cent. Cette augmentation, répartie entre les vingt-quatre années qui s'étendent de 1890 à 1913, fait ressortir un accroissement moyen annuel de 4,590,000 francs.

Le nombre des pensions inscrites au Grand Livre de la dette viagère au 1er janvier 1913 s'élevait à 322,169, se répartissant ainsi: Pensions militaires de la guerre, 131,313; Pensions militaires de la marine, 45,353; Pensions militaires des colonies, 1,887; Pensions civiles 1853, 118,667; Pensions diverses, 24,959.

Le montant moyen de chaque pension est de 981 francs pour les militaires de la guerre; de 971 francs pour les militaires de la marine; de 1,954 francs pour les militaires des colonies; de 993 francs pour les pensions civiles 1853, et de 435 francs pour les pensions diverses.

Dans les pensions diverses, figurent 136 dotations sur les canaux d'Orléans et du Loing; 388 pensions civiles 1790; 138 pensions de donateurs dévoués; 2 pensions et indemnités viagères de retraite aux employés de l'ancienne liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe; 8 pensions à titre de récompense nationale; 8 pensions de grands fonctionnaires de l'Empire; 2 pensions ecclésiastiques sardes; 10,979 indemnités viagères aux victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851; 116 pensions viagères aux survivants des blessés de février de 1848, etc., etc.

LA RECOLTE DU BLE DANS LE MONDE ENTIER

La production dans tous les pays au cours de l'année écoulée se monte à 3,833,712,000 de boisseaux, soit une augmentation de 171,172,000 sur 1912. — La Russie à la tête des nations

D'après le journal de commerce "Broomhall Corn" la récolte de blé dans les différents pays au cours de 1912, se répartit comme suit: ces chiffres sont ceux des rapports officiels à l'exception des Etats-Unis où l'on s'en tient aux rapports commerciaux. Les rapports concernant les récoltes faites en juillet et août des années mentionnées, excepté dans le cas de l'Argentine, de l'Uruguay, de l'Australie et du Chili, dont les récoltes se font quinze semaines plus tard et aussi pour le cas de l'Inde dont les récoltes se font quelquefois plus tard encore. Pour le moment, on ne peut donner que des probabilités concernant ces quatre pays.

EUROPE	1913-14	1912-13	1911-12	1910-11
France	40,300,000	41,700,000	40,000,000	31,396,000
Russie y compris la Sibirie	122,156,000	91,017,000	63,500,000	104,900,000
Hongrie	19,120,000	21,670,000	22,100,000	21,200,000
Autriche	8,300,000	8,330,000	7,000,000	7,210,000
Roanie et Slavonie	2,110,000	1,410,000	1,850,000	1,650,000
Boune et Slavonie	320,000	370,000	300,000	300,000
Italie	26,000,000	20,700,000	24,000,000	19,200,000
Allemagne	21,000,000	20,030,000	17,500,000	17,740,000
Espagne	13,800,000	14,000,000	18,620,000	17,000,000
Portugal	700,000	700,000	1,200,000	1,150,000
Roumanie	10,000,000	10,600,000	11,400,000	13,400,000
Bulgarie et Roumélie	5,000,000	5,500,000	8,500,000	7,074,000
Serbie	1,875,000	2,044,100	1,800,000	1,652,000
Grèce	500,000	920,000	400,000	300,000
Royaume Uni	7,000,000	7,175,000	7,957,000	7,279,000
Belgique	1,500,000	1,310,000	1,800,000	1,500,000
Hollande	550,000	575,000	500,000	530,000
Suisse	440,000	397,400	440,000	400,000
Suède	913,000	976,000	1,637,000	880,000
Danemark	520,000	470,000	500,000	590,000
Norvège	35,000	39,000	30,000	38,000
Chypre et Malte	300,000	300,000	300,000	300,000

Total en Europe... 282,242,000 259,833,500 230,826,000 254,798,000

Total en boisseaux... 2,157,936,000 2,006,668,000 1,846,608,000 2,038,384,000

AMERIQUE

Etats-Unis... 94,250,000 91,250,000 77,700,000 79,400,000

Canada... 24,000,000 22,000,000 22,000,000 18,750,000

Argentine... 18,000,000 24,800,000 21,300,000 17,000,000

Uruguay... 1,000,000 1,000,000 1,200,000 1,125,000

Chili... 1,500,000 1,600,000 1,750,000 2,500,000

Mexique... 1,300,000 1,600,000 700,000 1,150,000

Total en Amérique... 140,250,000 143,050,000 129,650,000 119,925,000

Total des boisseaux... 1,122,040,000 1,144,400,000 1,037,200,000 959,400,000

AFRIQUE

Algérie... 4,600,000 3,400,000 4,500,000 5,000,000

Tunisie... 500,000 530,000 1,100,000 700,000

Total en Afrique... 5,100,000 3,930,000 5,600,000 5,700,000

Total des boisseaux... 40,800,000 31,440,000 44,800,000 45,600,000

ASIE

Indes... 35,000,000 45,100,000 46,500,000 46,500,000

Japon... 3,000,000 3,100,000 3,000,000 2,700,000

Total en Asie... 38,000,000 48,200,000 49,500,000 49,200,000

Total des boisseaux... 304,000,000 375,600,000 396,000,000 394,000,000

AUSTRALASIE

Nouvelle Galle du Sud... 4,380,000 4,066,000 2,900,000 3,510,000

Victoria... 3,380,000 3,300,000 3,300,000 4,200,000

Queensland... 2,500,000 1,500,000 1,500,000 1,000,000

Australie Sud... 2,250,000 2,425,000 2,500,000 3,040,000

Australie Ouest... 1,825,000 1,146,000 580,000 950,000

Tasmanie... 87,000 79,000 90,000 140,000

Total... 12,972,000 11,154,000 9,420,000 12,050,000

Nouvelle-Zélande... 750,000 650,000 1,000,000 1,100,000

Total Australasie... 13,722,000 11,804,000 10,420,000 13,150,000

Total des boisseaux... 109,776,000 94,452,000 83,360,000 105,200,000

Total de la récolte mondiale en boisseaux... 479,214,000 457,817,500 425,996,000 442,833,000

Total de la récolte mondiale en quintaux... 3,833,712,000 3,662,546,000 3,407,968,000 354,266,400

Total de la récolte mondiale en quintaux... 1,040,000,000 995,000,000 927,393,360 964,047,400

De tous les services publics, c'est le ministère de l'instruction publique qui fournit le plus fort contingent de pensionnaires au titre de la loi de 1853. Au 1er janvier 1913 on comptait, en effet, 29,197 pensionnaires relevant de ce département ministériel. Après ce ministère, vient celui des finances avec 21,707; puis les postes et télégraphes, 15,387; l'intérieur, 2,733; l'agriculture, 2,375; les travaux publics, 2,173; la justice, 797; la guerre, 568; les colonies, 428; les affaires étrangères, 357; le commerce, 193; la marine, 89; le travail, 13. Enfin à la même date on comptait 10 pensions antérieures à 1854.

Si élevées qu'apparaissent les charges de la Dette viagère, hélas! il faut s'attendre à les voir croître encore dans l'avenir. Le nombre des fonctionnaires devant lui-même augmenter par suite de l'extension incessante des attributions de l'Etat, résultant des lois votées au cours de ces dernières années.

Max DUTRAY.

NATIONAL TRUST CO.

Les chiffres des opérations de la National Trust Company pour 1913 démontrent l'importance de cette compagnie. Les affaires gérées par cette compagnie s'élevaient actuellement à \$4,874,756, elle détient en garantie \$6,537,244, et son actif est de \$44,515,502. Outre son capital payé de \$1,500,000 elle a une réserve égale à ce montant.

D'après le rapport du président M. J. W. Flavell, les recettes nettes, déductions faites de toutes dépenses d'administration se montent à \$252,022. Il faut ajouter à ce montant la somme de \$14,765.65 rapportée de 1912, ce qui forme un total au compte des profits et pertes de \$266,787.41 qui a été réparti comme suit: \$150,000, pour le paiement du dividende annuel de 10 pour cent, \$100,000 au fonds de réserve et \$16,787,41 au compte des profits et pertes.

DIVIDENDE EN RETARD

New-York, 30 — Les directeurs de la Pressed Steel Car Company ont décidé de reprendre le paiement des dividendes sur le stock commun, qui n'avait pas été fait depuis dix ans. Ils ont déclaré un dividende de trois pour cent, même les recettes de 1913. Ce dividende sera payé par trimestre au cours de 1914. Le dernier

dividende sur le stock commun avait été de 3 pour cent et avait été payé en 1904. On rapporte que les recettes de l'année ont été excellentes. Le surplus de la compagnie a augmenté de \$2,511,874 en 1904 à \$7,460,185 à la fin de l'année 1912. Le rapport des recettes de l'an dernier sera publié prochainement.

BANQUES CANADIENNES

Le tableau suivant donne les chiffres comparés pour décembre dernier avec le mois correspondant de 1912.

Décembre

1913 1912

Capital payé \$114,809,297 \$114,881,914

Circulation 168,646,425 110,048,357

Dépôts à la demande 381,375,509 379,777,219

Dépôts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

Prêts courants à l'étranger 381,375,509 379,777,219

Prêts sur avis 624,692,326 623,641,340

Dépôts à l'étranger 103,403,085 87,050,182

Prix à la demande 72,562,971 70,655,661

Prix à l'étranger 115,984,680 105,952,101

Prêts courants 522,387,975 881,331,981

QUESTION ACTUELLE

LE LOYER MONTE !

On estime à dix pour cent l'augmentation imposée par les propriétaires. — On donne pour causes: la pénurie de la construction et l'augmentation de la population.

C'est aujourd'hui que les baux expirent. Mais, hélas ! ils n'expirent que pour recommencer là où on se trouve, ou ailleurs. Si on négocie d'en donner avis, le bail se renouvelle automatiquement — et il est bon de le rappeler, car beaucoup de gens omettent cette formalité, ce qui leur vaut par la suite beaucoup d'ennuis.

Si le locataire, nommé malgré lui quelquefois, cherche ailleurs un toit plus commode ou moins cher, c'est à partir de lundi que commencent pour lui l'ennui de la visite, les piétinements sur les tapis avec de la boue si sale et si grasse qu'on semble l'avoir choisie, les indiscretions qu'il faut subir, sous peine de poursuite en dommages, et les mêmes tracasseries qu'il faut ensuite aller infliger aux autres, pour son propre compte.

L'ÉVALUATION AUGMENTE

L'évaluation de la ville a monté de 20 pour cent. Elle est suivie par une augmentation anormale du coût des loyers, car dans la balance des propriétaires, disent les maîtres, une toute petite augmentation de ce qu'ils paient à la ville, exige de la part du locataire une mise de poids considérable pour y faire équilibre. Tout vient de ce qu'il existe une arithmétique spéciale, à l'usage des propriétaires, qui leur fait tenir le langage suivant : "Je dois payer à la ville deux dollars de plus par année en taxes, donc, pour rentrer dans mes fonds, il faudra élever le loyer de mon locataire de deux dollars par mois."

Mais les causes principales — et tous les propriétaires que nous avons vus à ce sujet sont de cet avis — sont les suivantes : la crise financière, l'augmentation de la population par l'immigration, et la pénurie de la construction.

PÉNURIE DE CONSTRUCTION

"La crise financière est certainement une cause importante, nous déclare l'un des agents d'immeubles les plus avisés de Montréal. Cette année les propriétaires cherchent à faire de l'argent en louant leurs logements plus cher, parce que presque tous ont spéculé sur les terrains et ont été forcés de faire face à des dépenses extraordinaires. Mais là ne réside pas encore la cause principale. Celle-ci vient de ce que les entrepreneurs manquent d'argent et de crédit. La construction a été beaucoup moins nombreuse que les années dernières. Cette seconde cause tient étroitement à la première. Moins il y a de maisons, et plus on les loue cher. Or, si la construction a diminué sensiblement l'année dernière, elle a été très insuffisante, dans la grande année de prospérité de l'immeuble. Les gens fortunés se souciaient bien moins de construire que de spéculer. On peut donc dire, sans crainte de se tromper, que le nombre des habitations n'a pas sensiblement augmenté depuis deux ans, tandis qu'en revanche la population s'est accrue dans des proportions normales.

IL MANQUE MILLE LOGEMENTS

"Il manque au moins mille logements. Cette pénurie de logements a le meilleur effet sur la vente des terrains. Les gens, à cause de la difficulté qu'ils éprouvent à se pla-

cer et à cause du coût élevé des loyers, comprennent que la meilleure façon de résoudre le problème est de devenir eux-mêmes propriétaires, soit en achetant des immeubles tout construits, soit en faisant bâtir.

"Il se trouve, cette année, que l'on peut acquérir des immeubles à meilleur marché que jamais, car certains propriétaires se sont risqués dans des spéculations hasardeuses auxquelles ils ne peuvent faire face actuellement, de sorte que l'on peut dire qu'avec mille dollars comptant on peut acquérir une propriété pour laquelle il aurait fallu verser deux ou trois fois cette somme, il y a quelques mois.

"Cette augmentation, nous dit notre interlocuteur est surtout sensible dans les maisons bourgeoises. Elle est moins apparente dans les quartiers ouvriers, mais il ne faut pas croire qu'elle n'ait été que de dix pour cent depuis douze ans, comme le portent certains rapports officiels."

Et il nous cite nombre d'exemples de loyers rues Cherrier, Saint-Hubert et Prince-Arthur, qui ont doublé de valeur depuis 1903.

"Les chiffres des rapports du gouvernement sont assez souvent faussés, continue-t-il. Il n'y a pas que le loyer qui ait augmenté de bien plus que de dix pour cent, mais de cinquante pour cent depuis dix ans. Ne constate-t-on pas la même chose dans le coût du charbon ? On paye aujourd'hui neuf dollars la tonne celui que l'on obtenait pour cinq ou six il y a cinq ans.

"Cependant, il ne faut pas trop s'alarmer de cette augmentation. Les revenus sont devenus beaucoup plus considérables aussi. Les salaires de trois ou quatre mille dollars qu'on trouvait fabuleux et réservés aux juges et aux hauts fonctionnaires, il y a quinze ans, sont très nombreux aujourd'hui.

"Les facilités de production ont aussi augmenté dans des proportions étonnantes le revenu des grands bureaux et des grandes industries.

Qui aurait dit, il y a quelques années qu'un notaire peut faire trente mille dollars par année avec des affaires de bureaux, aurait obtenu pour réponse que c'était matériellement impossible, et c'est été juste. Et, cependant, maintenant la chose est réalisable à cause de l'automobile, du téléphone, des machines perfectionnées qui permettent à un notaire de faire faire par des employés la plus grande partie de son travail, ce qui est une économie de temps énorme. Il en est de même des industries, des négociants, des agents d'immeubles et des avocats."

Pour terminer, notre interlocuteur nous annonce un réveil de l'immeuble. Non pas un réveil en sursaut, car les gens instruits par l'expérience feront attention, cette fois. Cependant, frappés du coût élevé des loyers, par les inconvénients qu'il y a à déménager souvent, bon gré mal gré, ils désirent devenir propriétaires.

En somme, toujours d'après notre interlocuteur, l'augmentation du prix des loyers est de 10 pour cent cette année.

Les locataires qui savent d'expérience que trois déménagements coûtent aussi cher qu'un incendie, seront cependant prudents avant de se décider à tenter l'aventure d'un changement de domicile.

LA VILLE LA PLUS POPULEUSE

Chiffres comparatifs de la population des villes de Londres et de New-York

(Service du "Devoir")

Londres, 31. — Les statistiques de population, surtout depuis la fondation des "population clubs", ont toujours beaucoup intéressé les citoyens américains. Il y a trente ans, on se demandait de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième quand New-York posséderait une population supérieure à celle de Londres.

Le "Port" de New-York, vient de publier des chiffres qui font enfin naître qu'elle est la ville la plus la plus peuplée du globe.

Ce même journal a déjà dit qu'en 1910 New-York avait dépassé Londres. M. Guilfoyle lui-même déclare que le Greater New-York avait une population de 5,476,966 âmes, tandis que Londres, en juillet 1913, n'en comptait que 4,518,191.

On s'est demandé qu'il était ce Londres avec quatre millions et demi de population ; car il y a plusieurs Londres pour les statisticiens et les géographes.

On a voulu parler sans doute du Comté administratif de Londres qui possédait une population de 4,521,635 au recensement de 1911. Mais n'est-ce qu'une partie de la capitale anglaise.

Tandis que le Greater New-York comprend les cinq boroughs de Manhattan, Bronx, Brooklyn, Queens et Richmond, le Greater London comprend à tout le plus plus qu'un borough : car Wandsworth et Wimbledon, par exemple, possèdent des frontières qui pour ainsi dire n'existent pas et dépendent de comtés de Londres.

ANNIVERSAIRES CATHOLIQUES

PLUSIEURS CENTENAIRES ET CINQUANTENAIRES SERONT CÉLÈBRES AUX ÉTATS-UNIS CETTE ANNÉE.

(Service du "Devoir")

Baltimore, 31. — Au cours de cette année, aux États-Unis, on célébrera nombre de centenaires et de cinquantenaires de membres éminents du clergé catholique.

Voici les centenaires : James Roosevelt Bayley, né à New-York en 1813, qui devint le premier évêque de Newark en 1853 et huitième archevêque de Baltimore en 1872.

Jean-Baptiste Lamy, né dans le diocèse de Clermont, en France, qui fut le premier évêque de Santa Fe, N. M.

Joseph Sadoe Alemany, né à Vich, province de Catalogne, Espagne, qui devint le second évêque de Monterey et de Los Angeles et premier archevêque de San Francisco.

Joseph G. Dubreil, né à Saint-Étienne, France, un Sulpicien éminent qui fut l'un des premiers pionniers de son ordre aux États-Unis.

John Early, natif de Fermanagh, Irlande, père de la compagnie de Jésus qui fut directeur de différents collèges.

William Jewett Tenney, né à Newport, R. I., auteur, journaliste et hugo.

Au nombre des cinquantenaires on remarque les noms suivants : John Hughes, quatrième évêque de New-York.

M. J. Spaulding, qui d'évêque de Louisville devint archevêque de Baltimore.

John McCloskey, premier cardinal américain, archevêque de New York.

Thomas A. Burke, évêque actuel d'Albany.

"Oui—le Chocolat de FRY rendra ce gâteau simplement délicieux !"



Préparez le glacage de vos Gâteaux au Chocolat avec le Chocolat en Poudre de Fry

Fry's Chocolate Powder

Facile à faire et vite fait de la manière suivante : Mélangez le quart d'une tasse de CHOCOLAT EN POUDRE DE FRY avec deux tasses de sucre en poudre, ajoutez deux cuillerées à soupe de crème ou d'eau bouillante. Essayez cela une seule fois et vous voudrez faire vos glacages de cette manière SOUVENT.

Rappelez-vous: "Rien ne peut remplacer le FRY"

Le commerce est approvisionné par

J. S. FRY & SONS, Limited

Truro, Montreal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

AUTOMOBILISME

(Suite de la 10e page)

Les expériences ont été mises de côté et seulement les meilleures améliorations des autres chars ont été ajoutées à nos modèles de 1914. Le résultat en fut le service rendu au public ce qui fut toujours notre première préoccupation. Pour prouver ce service nous en appelons aux automobilistes, confiant que dans la comparaison avec les autres machines nous obtiendrions toujours un immense avantage.

STUDABAKER.

Si chaque personne qui regarde l'avenir pour s'acheter une automobile possédait l'avantage de visiter Walkerville et Détroit et de visiter de haut en bas les usines de Studabaker au moment où les ouvriers sont au travail, si ce voyage était donné à tous nous n'aurions pas besoin de donner ces explications.

Cependant les autos Studabaker sont vendus dans tous les centres civilisés. Il y a beaucoup d'acheteurs qui n'ont ni le temps ni les moyens d'accomplir ce voyage bien qu'ils y soient grandement intéressés.

Les visiteurs du Salon peuvent se faire une idée de ce qu'ils verraient là-bas.

Plus de 120,000 propriétaires de voitures Studabaker—il y a autant de machines de cette marque en usage présentement—voudraient confirmer nos avancées sur la valeur et la puissance des machines Studabaker.

PNEUS OVERMAN

M. Overman fut le premier à fabriquer des pneus gonflés pour bicyclette. Ce fut encore lui qui fabriqua le premier pneu gonflé pour automobile.

Il fut l'inventeur des pneus Dunlop en Angleterre, et il est encore considéré comme le plus grand manufacturier de pneus au monde.

Les pneus pleins et gonflés Overman sont le résultat d'expérience et de progrès dans le travail au cours de plus de neuf années de recherche et d'une dépense de \$500,000. Toutes ces améliorations et ces expériences ont été faites avec patience et non au dépend du public comme on a coutume de le faire ordinairement.

SURETE D'ABORD

Le public a approuvé le geste d'un président d'une compagnie de chemin de fer lorsqu'il a offert de l'année, offrant ses services aux milliers d'employés de sa compagnie, il leur a dit que leur première préoccupation devait être de toujours suivre cette devise "Sûreté d'abord".

Il est à espérer que ces deux mots, si faciles à dire, mais contenant un grand sens, seront aussi la devise de tous les conducteurs d'autos dans ce pays. On ne pourrait jamais trop répéter aux automobilistes que la première chose qui doit les occuper c'est la sûreté.

A moins qu'un homme ne jousse pas de toutes ses facultés mentales ou qu'il ne sache pas conduire une automobile il fera bien de se motiver pour y arriver plus sûrement il munira ses pneus de chaînes anti-dérapantes.

Il n'y a aucune raison pour qu'on se hasarde à glisser sur l'asphalte ou sur les chemins humides d'autant plus qu'il y a un excellent moyen d'éviter ce contre-temps en munissant toutes ses roues de ses chaînes. Un automobiliste se doit à lui-même et aux autres de prendre toujours les plus grandes précautions.

Plusieurs s'imaginent qu'en se hasardant à sortir avec des pneus sans chaînes ils auront une traction suffisante sur les pavés humides et les chemins boueux. Ils se convainquent du contraire lorsqu'un accident leur est arrivé. Cependant il vaut mieux faire usage de chaînes et arriver à destination que de se fier aux pneus seuls et de se réveiller sur un lit d'hôpital.

En résumé, il n'y a rien de si important que l'usage des chaînes, et avant longtemps une loi obligera les automobilistes à s'en munir.



L'AUTO le plus copiée et le plus imitée sur le marché américain Au Manège Militaire.

Royal Automobile Co. Reg.

Angle Saint-Denis et Ontario.



EXPOSITION D'AUTOMOBILES

MANÈGE MILITAIRE RUE CRAIG.

CE SOIR SOIREE DE GALA

Festival musical spécial par la fanfare du premier régiment des Grenadiers Gardes du Canada, avec la gracieuse permission du Lt-Col. J. A. Carsons, commandant.

Admission 50c. Enfants 25c



ANTIKORA-LAURENCE

CYNE RADIALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25c

PARCOURU PAR LA POSTE

A. J. LAURENCE, MONTREAL

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres.

Ouvrage garanti.

ACCESSOIRES D'AUTO

Quelle que soit la marque de votre voiture nous avons tous les accessoires dont vous pouvez avoir besoin.

Notre maison est nouvelle Nos marchandises aussi Nos prix sont corrects et Notre service parfait.

THE RENAUD MOTOR SUPPLY CO.,

326 rue Ste-Catherine Est

Téléphone Est 6876

MONTREAL.



Le Fameux Char Jackson est un Char "Idéal"

9.—LIGNES Considérez les lignes droites de notre carrosserie qui tendent à donner aux chars une apparence longue et élégante que plusieurs manufacturiers ne se soucient pas d'obtenir. Dans la construction de ces carrosseries, nous avons eu la précaution de réserver de grands, larges et confortables sièges et dossier afin d'obtenir beaucoup d'espace pour les pieds dans le tonneau.

10.—SILENCE Le char Jackson est un des plus silencieux qu'il y ait sur le marché américain, ceci est rendu possible par l'alignement parfait, le manque de construction défectueuse et aussi par le fait que les valves sont à l'intérieur et recouvertes d'une porte.

11.—CONFORT Un des chars les plus confortables qui soient bâtis. Ceci est dû à sa construction parfaite, à ses ressorts complets en avant et en arrière, à sa structure turque de dix pouces. C'est un vrai plaisir de se promener sans fatigue toute la journée.

OLYMPIC 40 \$1750.00

MAJESTIC 50 \$2425.00

SULTANIC 40 \$3000.00

JACKSON MOTOR CO.

Est 3901. F. A. D. ROBERT, Prop., 73 Saint-Denis, Montréal

L'AUTOMOBILISME

AU SALON DE L'AUTOMOBILE

La soirée de Montréal obtient le plus grand succès. — Considérations générales. — La plus grande exposition vue jusqu'ici.

Enfin nous avons eu notre soirée au Salon de l'Automobile, notre soirée bien à nous; elle est venue la dernière dans l'ordre... temporel, mais proclamons bien haut qu'elle ne fut pas la moindre en importance, bien loin de là, on peut dire qu'elle fut la plus importante et la mieux réussie.

Eh, oui, les gens de Montréal ont répondu en très grand nombre à l'appel des organisateurs du Salon, bien que beaucoup d'entre eux eussent déjà visité les chalets, durant la semaine.

La soirée des Québécois avait été belle, mais celle des Montréalais, je crois, les a battus.

Encore, me dirait-on, une bataille entre Montréalais et Québécois?

Mais non, bataille commerciale et c'est tout. Sur ce point, il n'y a rien à craindre et nos voisins nous pardonneront aisément.

Il faut bien l'avouer la soirée d'hier a été le clou de la semaine; en voyant cette foule énorme, où les acheteurs se trouvaient très nombreux, se porter à un salon, on pouvait se faire une idée de l'importance considérable prise par l'auto au Canada et surtout à Montréal.

Et comment pourrait-il en être autrement, Montréal, après tout, c'est la métropole canadienne. C'est dans son sein que germent toutes les grandes affaires du pays. Et dans les circonstances, il était évident que Montréal surpasserait ses voisins, ses alliés, ses invités. Montréal l'a fait sans morgue, sans emphase, ayant simplement confiance en sa supériorité, en sa force.

La métropole est encore là pour surveiller le grain, pour rendre service aux petits, pour voir à ce que la province occupe toujours la place qui lui est assignée.

Notre ville a joué, hier soir, un

beau rôle, digne de son prestige, et la soirée montréalaise marquera assurément une étape glorieuse dans l'histoire du commerce de l'automobile chez nous.

A la fin de la semaine, il nous faut récapituler ce que nous avons dit précédemment et surtout, le plus difficile en tirer conséquence.

Nous avons beaucoup pour notre part travaillé au succès du salon de l'automobile, et naturellement nous étions justifiés d'attendre une récompense quelconque de ces efforts.

Nous sommes heureux de constater en conséquence que nous avons réussi outre mesure et que nos espérances ont été outrepassées.

Nous nous attendions en effet à avoir un succès analogue à l'an dernier, un peu mieux toutefois... C'est juste, mais nous avons eu beaucoup mieux.

Ainsi que nous le disait un homme dont l'expérience est grande, M. U. H. Dandurand, dès l'ouverture du salon, il est évident que l'on a jamais mieux réussi et que l'équipe française de 1913 à 1914 représente cinq années.

Je laisse à 1915 le soin de marquer cette date, mais je doute et j'ai peur que l'on reste d'ici là stationnaire.

Cependant ?

Dans ces questions, il est si difficile d'entreprendre de parler de l'avenir. Ce qu'il y a de certain, présentement et ce que l'on peut affirmer sans crainte d'être contredit, c'est que l'exposition actuelle a été un succès, plus qu'un succès.

On y a vu dans les dernières soirées une affluente extraordinaire, comme on n'en avait jamais vue par le passé et cependant c'était toujours l'auto qui était en jeu — rien que l'auto.

Mais oui, rien que l'auto, mais

c'est beaucoup, c'est tout dans notre existence actuelle. En effet, sans auto que faites-vous, que pouvez-vous prétendre faire? Rien, absolument. Il faut l'auto pour ceci, l'auto pour cela, en définitive il faut une auto sinon...

— Ah! me direz-vous l'auto est un nouveau tyran que vous me proposez. — Assurément, ce n'est rien autre chose, mais avouez avec moi qu'il y a eu plus de tyran que l'auto.

— Assurément. — C'est là précisément où je voulais en venir et ce que je voulais vous faire avouer.

BRIGHTON SIX.

Du modèle K de la Brighton Six 1914 on peut dire que c'est une automobile et rien de plus. Elle est silencieuse, sûre, facile à gouverner, puissante, elle résistera aux travaux les plus durs.

La politique de la compagnie Palmer-Singer est de construire d'abord correctement et de faire ensuite des changements si elle le juge à propos. Depuis ses débuts il y a sept ans la Palmer-Singer est certainement celle qui a subi le moins de changements et aujourd'hui elle représente le maximum de la valeur du confort et de la puissance. Nos premières voitures possédaient tous ces détails que les automobilistes d'aujourd'hui reconnaissent comme très désirables et tout à fait pratiques.

Nos voitures ont toujours créé une sensation par leurs apparences élégantes. Le public demande aujourd'hui lorsqu'il achète une voiture plus qu'un simple nom. Il doit y avoir une raison d'existence pour notre machine et cette raison est basée sur le mécanisme toujours à point et sur les principes scientifiques qui ont servi pour la mettre en opération. Plusieurs genres de voitures à six cylindres ont fait leur apparition au cours de cette année — quelques-unes bonnes — quelques autres, moins bonnes. La Palmer-Singer n'offre pas au public l'expérience d'une seule année mais au contraire, une voiture puissante qui est le résultat de sept années d'expérience dans la construction des machines à sept cylindres. La Palmer-Singer a construit son premier char à six cylindres pour être mis en vente à moins de \$3,000, il y a six ans et la meilleure preuve que c'est que la compagnie est obligée cette année de doubler sa production.

(Suite à la 9e page)

COLE

Le char qui remporte le plus de succès et qui a fait, jusqu'à présent, le plus de ventes, au salon de l'automobile est l'auto

COLE

qui excite l'admiration de tous les visiteurs.

Elle la mérite d'ailleurs amplement par ses qualités qui l'ont faite la favorite de tous les plus difficiles connaisseurs.

Demandez à ROUSSEAU FRERES de vous faire une démonstration de l'auto Cole

Laissez-vous convaincre par des faits. Ses qualités ne peuvent pas être exagérées, ni ses défauts cachés.

Ne craignez pas de questionner nos vendeurs sur nos AUTOS COLE à l'exposition, et à partir de lundi, à notre propre garage.

N'oubliez pas que la semaine prochaine nous exposons des "trucks" qui mériteront de la part de nos grandes maisons d'affaires, la même haute appréciation que nos voitures de tourisme ont obtenue.

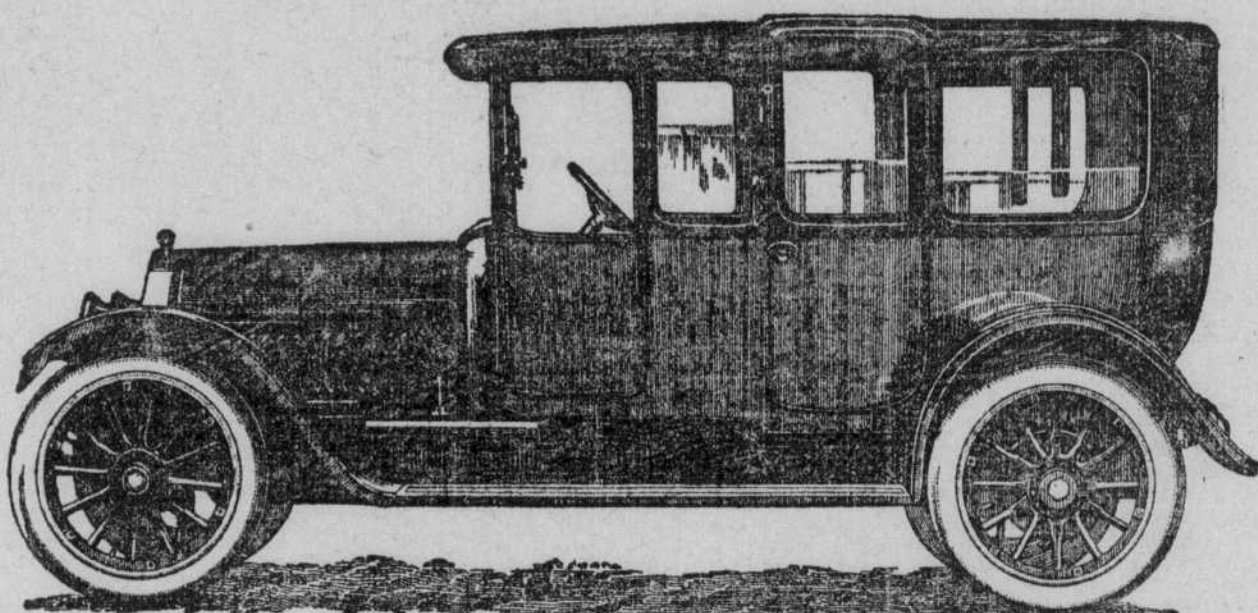
ROUSSEAU
FRERES,
LIMITEE

174

SAINT-ANTOINE

Tél. Main 8623

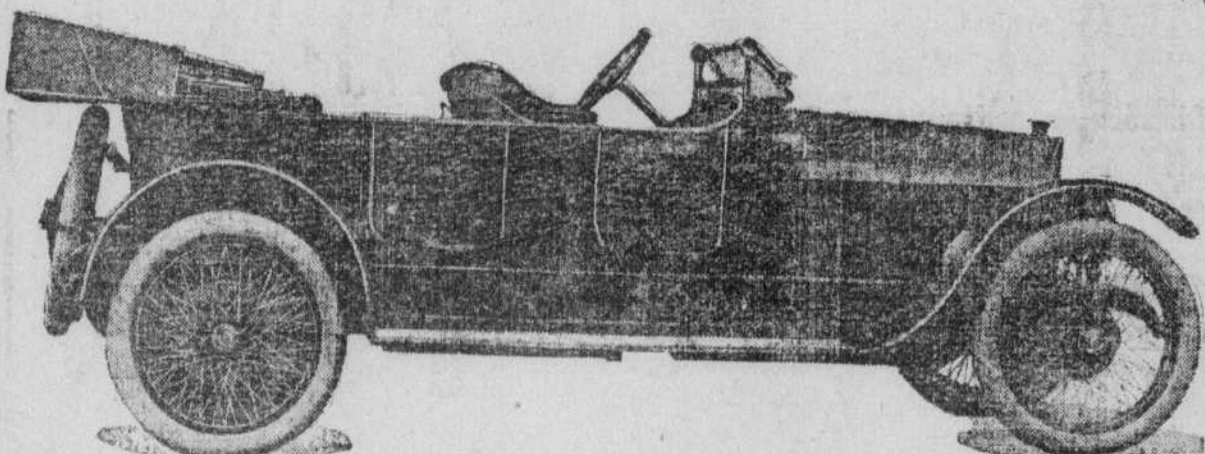
Raccordant avec tous
les Départements



LIMOUSINE COLE, PRIX \$5,000 f. o. b. DE MONTREAL

L'Automobile Maritime Singer

A 6 CYLINDRES



Manufacturé à New-York par la Cie Palmer-Singer, vendu au Canada et dans les colonies anglaises par la Cie Maritime-Singer de Saint-Jean, N. B., et vendu à Montréal par GADBOIS LIMITEE, 258-260 avenue des Pins coin Drolet.

Description: —

Moteur Herschill-Spielman, 6 cylindres, 4 x 5 1/2 — 50 ch. v. Développe 72 chevaux à 1,800 tours, suspendu au châssis par trois points de suspension.

Empattement, 134 pouces.

Pneus : 36 x 4 1/2.

Jantes : Détachables et démontables Firestone.

Ignition : Par double système; par Magneto Eiseman, et par accumulateur.

Système de démarrage automatique par système Westinghouse, indépendant du dynamo de l'éclairage.

Eclairage électrique par dynamo indépendante du système Westinghouse, quand l'automobile est en marche et par accumulateur quand le char est au repos.

Lumière d'urgence avec câble d'extension: Carburateur, Patente spéciale, à trois jets donnant le résultat de trois carburateurs dans un; circulation d'eau chaude en hiver dans le carburateur, filtre à gazoline, appareil d'excitation de l'allumage par temps froid avec contrôle du siège du conducteur.

Pompe électrique pour les pneus. Capote, dite "one man top". Cette capote se met en place d'un seul coup, et se replie de la même façon. Un seul homme assis au siège d'arrière la met en place sans effort. Les rideaux de côté sont patentés et supérieurs au "Jeffy".

Le coupe-vent laisse la vue libre, et il n'y a pas de support à la capote depuis le coupe-vent, jusqu'au siège d'arrière. (Nouvelle patente).

Les amortisseurs, placés sur le ressort d'arrière, sont du système "Mondex". L'horloge, à remonter à tous les huit jours, et sans clef. Les outils pour l'engin et pour les pneus, le cric capable de soulever une tonne, sont placés hors de vue. Les jantes pour constater constamment la quantité d'huile, de gazoline et de pression électrique sont placées sous les yeux du conducteur.

PRIX

Chars à 2 et à 5 places: 3,295 dollars. Chars à 6 passagers: 3,400 dollars. Pous de broches : 30 dollars extra.

GARANTIE POUR UN AN

La manufacture garantit ses chars pour un an.

GADBOIS LIMITEE
RUE DES PINS

LA TYRANNIE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES AU PORTUGAL

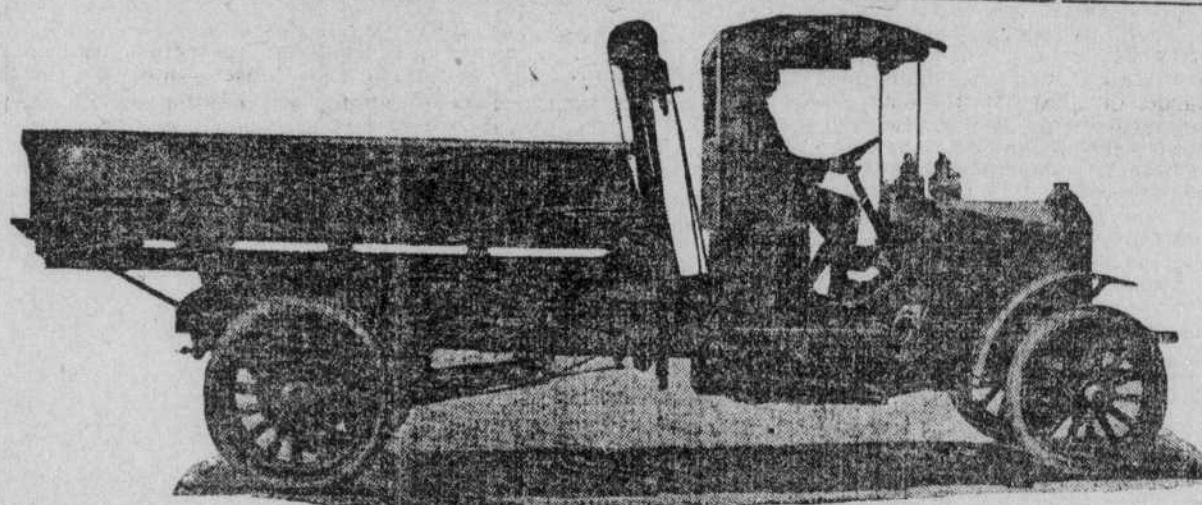
L'article de fond du "Daily Chronicle", à la date du 23 décembre 1913, porte le titre significatif: "Horreurs des prisons portugaises". On en trouvera ci-dessous la traduction:

Personne, quelles que soient ses opinions politiques, ne peut avoir la sans une profonde pitié et sans indignation l'histoire lamentable que M. Philip Gibbs a racontée dans vos colonnes sur le traitement des prisonniers politiques en Portugal. Il y a trois ans, la République portugaise a commencé sa carrière, saluée des meilleurs souhaits des démocrates du monde entier. Nous nous rappelons encore vivement le frémissement de sympathie suscité parmi les libéraux anglais par les sentiments humanitaires et philosophiques invoqués par les fondateurs de la République. Les tristes révélations faites la semaine dernière par notre correspondant spécial après sa visite aux prisons portugaises sont une cruelle déception pour nous, et un travestissement complet de ces promesses pompeuses. Les articles du "Daily Chronicle" prouvent incontestablement que la République est coupable à la fois d'inhumanité et d'injustice. M. Gibbs est allé en Portugal sans parti pris. Il n'avait aucun désir de noircir les faits, aucun intérêt à exagérer la vérité. Tout ce qu'il a fait a été de relater ce qu'il a vu et entendu. L'exposé impartial de ses observations est une accusation irréfutable contre la République pour sa manière de traiter les prisonniers politiques.

M. Gibbs a non seulement trouvé des royalistes en prison préventive depuis de longs mois, mais aussi des syndicalistes et des républicains. Quelques passages de sa relation sont d'un intérêt piquant. L'abbé de Figueiredo arrêté au mois de mars 1911 sous l'accusation d'avoir suscité une grève générale y raconte les supplices qu'il a soufferts dans une cellule dégoûtante qui rappelle les horreurs des donjons du moyen âge... Dom Joao d'Almeida, un gentilhomme fait prisonnier les armes à la main, est condamné à porter des habits de forçat dans une prison cellulaire. Un autre noble, le comte de Mangualde, se plaint lui aussi du même traitement: "La République ne peut-être le droit de nous tuer", dit-il, "mais elle n'a pas le droit de nous traiter comme des criminels et des assassins."

Aux environs de Lisbonne notre correspondant a vu un horrible souterrain destiné à recevoir bientôt des prisonniers politiques. A Porto, dans les prisons, il a rencontré de nombreux hommes distingués, des professeurs, des médecins, des avocats qui croulaient en prison préventive depuis longtemps. Lopes Coelho et sa femme sont isolés à Aljube parce qu'ils refusent de divulguer les noms de prétendus conspirateurs, qu'ils n'ont jamais connus. Un général est resté 45 jours en prison préventive, et un colonel 47 jours. Plus de 300 syndicalistes sont dans le même cas, et même plusieurs d'entre eux ont été déportés sans jugement aux Açores. Un diplomate éminent, le Dr Roque de Castro qui a rendu de grands services à son pays, et a été pour cela loué deux fois par la République, est tombé sous le coup d'un espion innommable. Pendant 36 jours on l'a isolé et maintenu au secret, sans communications avec sa famille et ses amis; pendant 40 jours on l'a gardé en prison sans accusation formelle, et l'ayant encore ajouté notre correspondant, il attend toujours le jugement pour son prétendu complot.

Tels sont quelques-uns des faits que notre correspondant est parvenu à



Le Camion "Pierce Arrow"

La Voiture de Qualité de l'Amérique

Spécifications du Camion 5 Tonnes

DIMENSION DU CYLINDRE, 4 1/2 d'alésage x 6 pouces de course de piston — 38 chevaux-vapeur.

ALLUMAGE, magneto Bosch à haute tension.

CARBURATEUR, automatique spécial, alimentation de gazoline à gravité.

HUILAGE, automatique, à la tige de la manivelle, deux coussinets, cylindres et pistons. La jauge au tablier montre toujours l'approvisionnement dont on peut se servir.

TRANSMISSION, au choix, embrayage glissant, directe à grande vitesse. Levier de contrôle au côté. Conduite par engrenage à filet.

VITESSES, trois d'avant et une en arrière.

RESSORTS, Semi-elliptiques.

ROUES, type artillerie.

PNEUS, 36 x 5 pouces, simples, en avant, 40 x 6 pouces, doubles en arrière. Caoutchouc solide.

EMPATTEMENT, 14 pieds, long châssis 17 pieds. Châssis complet, 20 pieds de long, 7 pieds de large, long châssis 24 pieds de long, 7 pieds de large.

VITESSE, 13 milles à l'heure avec charge.

EMBRAYAGE type conique.

CHASSIS COMPLET.

\$5,825 f. o. b. Montréal

Spécifications du Camion 2 Tonnes

DIMENSIONS DU CYLINDRE, 4 pouces d'alésage, 5 1/2 pouces de course de piston, 25.6 chevaux-vapeur.

ALLUMAGE, système Bosch.

CARBURATEUR automatique spécial "Pierce-Arrow". Alimentation de gazoline à gravité.

HUILAGE.—Alimentation par pression.

EMBRAYAGE, type conique.

RESSORTS semi-elliptiques, très longs.

ROUES.—Bois spécialement choisis.

PNEUS, 36 x 4 en avant, simples, 36 x 4, en arrière, doubles. Solides.

EMPATTEMENT, 12 pieds 6 pouces, étalon. Très long, 13 pieds 6 pouces de long.

CHASSIS OVERALL, 18 pieds 6 pouces de long, 5 pieds 6 pouces de large, étalon. Très long, 13 pieds 6 pouces de long.

CHASSIS COMPLET

\$3,950 f. o. b. Montréal

Grenier Warrington Motor Co. Limited.

19A PLACE PHILIPPE

Distributeurs pour la Province de Québec.

Deux camions de 5 tonnes et un camion de 2 tonnes, seront exposés au Salon de l'Automobile la semaine prochaine.

nous faire connaître, sans parler de ses révélations sur l'espionnage qui sévit partout, sur la presse bâillonnée, sur l'activité sans relâche des carbonniers et de la "Fourmi blanche" (espions). Tout cela, est pour nous libéraux, qui avons toujours eu une sympathie instinctive pour le gouvernement républicain, une humiliante révélation des fautes d'un gouvernement qui fait profession de démocratie. Si la diplomatie se faisait moins ses copieuses, il faut au moins que la voix de l'humanité se fasse entendre. Si le gouvernement portugais en avait le courage il devrait accorder une amnistie générale, ou au moins juger les accusés le plus tôt possible, et retirer aux condamnés politiques l'uniforme des criminels et des forçats.

Notre ministre. A Lisbonne serait fortement appuyé par l'opinion publique s'il faisait des représentations au gouvernement sur la situation de ces malheureux. En tout cas l'opinion bien nette. Nous espérons qu'un meeting de protestation se tiendra à Londres et que des représentants de tous les partis politiques y prendront part.

